

# La revue catholique des idées et des faits

UT SINT UNUM!

vendredi 26 juin 1925

## Sommaire :

- |  |                              |
|--|------------------------------|
| Le trafic des armes et armements de guerre             | Comte Carton de Wiart        |
| Lettre de direction à un méchant critique              | Omer Englebert               |
| A propos de l'ancienneté de l'homme                    | Pierre Termier               |
| Monseigneur Seipel et la reconstruction<br>de l'Europe | Comte Gonz. de Reynold       |
| Les idées et les faits : Chronique des idées :         | Correspondance apologétique, |
| Mgr. J. Schyrgens. — Francé. — Allemagne.              |                              |

## La Semaine

♦ Le nouveau ministère comparait devant les Chambres avec un programme de réalisations d'où toute allusion à une doctrine politique quelconque est soigneusement exclu.

« Des réformes sociales, mais pas de dépenses qui compromettraient nos finances », déclare le gouvernement.

Il n'y a qu'à répondre : Allez-y ! Mais permettez que nous soyons très vigilants et que nous vous attendions à l'œuvre.

Ceux qui rêvent d'un parti du Centre où libéraux et conservateurs catholiques voisinaient, perdent leur temps.

Quel serait le chef, et quel serait le programme d'un pareil Centre ?

Que les catholiques hostiles au gouvernement s'organisent au sein du parti. Un jour peut-être, leur groupe pourra conclure un accord momentané sur un point précis avec la gauche libérale pour empêcher telle manœuvre socialiste. Mais un Centre permanent ne profiterait qu'aux libéraux, et donc, à l'anticléricalisme...

♦ Et tandis qu'on parle de réformes sociales, et donc de dépenses nouvelles, la Belgique a dû reconnaître définitivement une dette envers les Etats-Unis que l'on « espérait » éteinte...

Où trouver tout cet argent ?

# GRANDE MAISON de BLANC

MARCHÉ-AUX-POULETS

BRUXELLES

NOUVEAUTÉS ÉLÉGANTES

FOURNISSEUR DE LA COUR, DES MINISTÈRES  
— ET DES GRANDES ADMINISTRATION —

## TROUSSEAUX

POUR DAMES, HOMMES  
ET ENFANTS

LINGERIES - SOIERIES - LITERIE - RIDEAUX - COUVERTURES  
GANTERIE - MAROQUINERIE - BONNETERIE  
ROBES - MANTEAUX - FOURRURES

SPÉCIALITÉ DE LINGE ET TROUSSEAUX POUR  
ÉTABLISSEMENTS RELIGIEUX ET PENSIONNATS  
LINGE D'ÉGLISE

NOUS NE METTONS EN VENTE QUE DES  
ARTICLES DE  
PREMIER CHOIX ET DE QUALITÉ GARANTIE

**AVIS IMPORTANT.** — La majorité des voyageurs ayant demandé de passer par Venise, l'itinéraire du second voyage a été quelque peu modifié. Le parcours ci-dessous est définitif. Comparativement à l'augmentation du tarif des chemins de fer, aux hôtels choisis, à la prolongation du parcours la majoration du prix est minime.

# PÈLERINAGE A ROME

Spécialement organisé pour les abonnés et amis de  
LA REVUE CATHOLIQUE DES IDÉES ET DES FAITS

DU 8 AU 24 SEPTEMBRE

Le voyage se fait sous la conduite du bureau de Tourisme « Le Globe », 3, avenue Louise, à Bruxelles.

GROUPE DE 25 PERSONNES

Le voyage a été combiné de façon à offrir aux abonnés et amis de la REVUE tous les avantages (réduction, organisation, etc.) qu'offrent les grands départs tout en conservant aux groupes un caractère d'intimité.

## Itinéraire :

- 8 septembre : Départ de Bruxelles dans la soirée. Dîner en W.-R. (premier service du Bureau).
- 9 septembre : Arrivée à Bâle, petit séjour, départ pour Pallanza par le Simphon, déjeuner en W.-R. Dîner et logement à Pallanza.
- 10 septembre : Le matin, visite aux *Mes Borromées*; l'après-midi, départ pour Milan. Visite et dîner. Le soir, départ pour Rome.
- 11 septembre : Le matin, arrivée à Rome.
- 11-12-13-14-15-16 septembre : Séjour à Rome.
- 16 septembre : Départ pour Assise. Visite et départ pour Florence. Logement.
- 17 septembre : Séjour à Florence.
- 18 septembre : Après le déjeuner-fourchette, départ pour Venise, dîner en W.-R. Logement.
- 19 septembre : Séjour à Venise.
- 20 septembre : Le matin, départ pour Come. Déjeuner en W.-R. En bateau de Come à Bellagio. Dîner et logement.

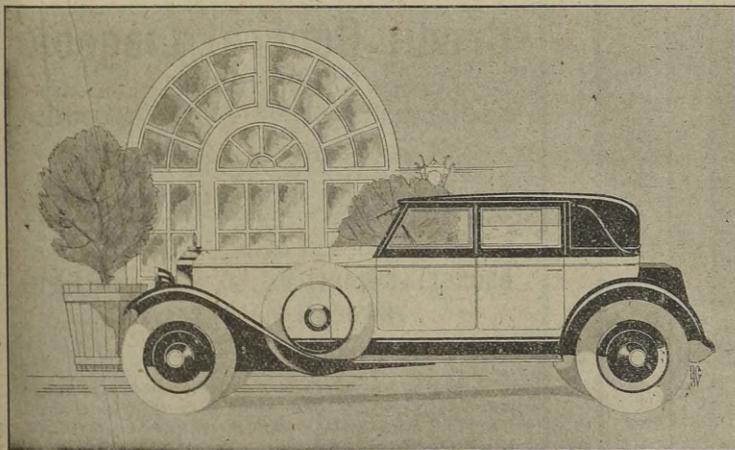
- 21 septembre : Séjour à Bellagio.
- 22 septembre : En bateau à Menaggio et Lugano. Logement.
- 23 septembre : Le matin, départ pour Lucerne. Traversée du lac des Quatre Cantons, déjeuner-fourchette au bateau; dîner à Lucerne. Départ pour Bâle et Bruxelles.
- 24 septembre : Dans la matinée, arrivée à Bruxelles. (Le petit déjeuner en W.-R. est le dernier service du Bureau.)

## Prix par personne :

2.775 francs belges, avec billets de chemin de fer en 2<sup>e</sup> classe et hôtels de premier ordre.

**Pour les inscriptions :** Envoyer son adhésion à *La revue catholique des idées et des faits*, 11, boulevard Bischoffsheim, et verser un acompte de cent francs au compte chèque postal n° 48916 de *La revue catholique des idées et des faits*. Confirmer l'inscription à M. De Staercke (voyages Le Globe), à Bruxelles, 3, avenue Louise.

LES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES SERONT DONNÉS ULTÉRIEUREMENT



CARROSSERIE

**VAN DEN PLAS**

Soc. An. Bruxelles Soc. An.

présente

sa nouvelle

Conduite Intérieure

**SPORT**

**TAPIS**

BATTAGE — NETTOYAGE — TEINTURE — DÉSINFECTION

**J<sup>N</sup> & J<sup>H</sup> TOBY FRÈRES**

DIRECTION ET USINE :

TÉLÉPHONE : 324.98

2-4-6, rue Louis Hap, ETTERBEEK-BRUXELLES

**CHOCOLAT**

**D  
U  
C**

**CHOCOLAT**



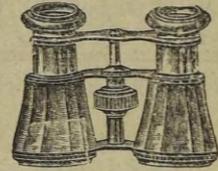
**DUC ANVERS**

La  
**Grande  
Marque  
Belge**

**MAISON DU LYNX**

34, Rue de la Bourse, BRUXELLES

◊  
Lunetterie  
—  
Optique  
—  
Jumelles  
—  
Baromètres  
◊



◊  
Faces à main  
—  
Articles de luxe  
et  
ordinaires  
◊

Exécution soignée  
des ordonnances de MM. les Médecins-Oculistes

**“SWAN”**

**Crédit Général Liégeois**

CAPITAL : 90,000,000      SOCIÉTÉ ANONYME      RÉSERVES : 26,000,000

SUCCURSALE DE BRUXELLES :  
**68, Rue Royale et 35, Rue des Colonies**

BUREAUX :  
**BRUXELLES-MARITIME, 30, Place Saintelette  
VILVORDE, Rue de Louvain**

Ne conservez pas votre argent sans lui faire produire un intérêt, même si vous en prévoyez l'emploi dans un délai prochain. Placez-le à court terme au **CRÉDIT GÉNÉRAL LIÉGEOIS**, qui bonifie actuellement :

En compte de QUINZAINE (préavis de 3 jours) . . . 5.00 %  
En compte à UN MOIS (préavis de 3 jours avant le 15) 5.00 %  
En compte de SIX MOIS (au 15 ou au 20 du mois) . . . 5.25 %

**Avec facilité de retrait anticipé :**  
1° Après le cinquième mois . . . . . 5.20 %  
2° Après le quatrième mois . . . . . 5.15 %  
3° Après le troisième mois . . . . . 5.10 %  
4° Après le deuxième mois . . . . . 5.05 %  
5° Après un mois . . . . . 5.00 %

Ces placements temporaires, très avantageux, peuvent être faits par sommes rondes : **500 francs minimum et multiples de 500 fr.**

# La convention de Genève du 17 juin 1925

sur

## le trafic des armes et armements de guerre

Voici bien longtemps déjà qu'elle hante maints esprits généreux, l'idée qui consiste, sinon à désarmer complètement les États, du moins à arrêter entre eux la « course aux armements » et à réduire de la sorte les dépenses formidables que ces armements entraînent et les chances de guerre qu'ils favorisent. L'infortuné tsar Nicolas II, dès la première année de son règne, avait essayé de donner corps à cette idée en invitant l'Europe, au mois d'août 1898, à se réunir en un Congrès dont l'objet devait être d'assurer, par un accord international, « le maintien de la paix et une réduction des armements excessifs qui pèsent sur toutes les nations ». Cette Conférence de la Paix se réunit à La Haye, le 18 mai 1899. On connaît son échec.

Au cours de la grande guerre, l'idée reparut à nouveau. Ceux qui, sous le coup d'une aussi terrible aventure, réfléchissaient au moyen d'en conjurer le retour, se demandaient si notre civilisation, instruite par des sacrifices sans précédent, recommencerait à s'armer derechef pour de nouveaux conflits. J'ai dit ailleurs qu'au printemps de 1918, ayant eu l'honneur d'être reçu en audience privée par S. S. Benoît XV, je fus frappé de l'insistance et de la force avec lesquelles le Saint Père développait le souhait de voir bientôt triompher deux formules auxquelles il rattachait les conditions d'une paix décisive : le désarmement général et le libre échange universel. Vers le même temps, les fameux messages du Président Wilson traduisaient les mêmes espérances ou les mêmes illusions. Vinrent l'armistice et le Traité de Versailles. Aux termes de l'article 8 du Pacte, les Puissances alliées et associées proclamèrent que « le maintien de la paix exige la réduction des armements nationaux au minimum compatible avec la sécurité nationale et avec l'exécution des obligations internationales exigées par une action commune ». Le Traité lui-même déclare dans son préambule qu'il faut « rendre possible la préparation d'une limitation générale des armements de toutes les Nations ».

Pour dégager une promesse aussi solennelle, et tandis que les Traités de paix imposaient aux vaincus la réduction de leurs forces militaires, navales et aériennes (la totalité des effectifs de l'Allemagne ne pouvant plus dépasser cent mille hommes), une Convention spéciale fut signée à Saint-Germain entre les Alliés, à la date du 10 septembre 1919, Convention qui poursuivait un double objet : 1<sup>o</sup> organiser un contrôle international du trafic des armes dans certains territoires du globe où la liberté de ce trafic pouvait faciliter les troubles; 2<sup>o</sup> régulariser le commerce international en le soumettant à un système de licences et de publicité. Hélas! ce fut un nouveau fiasco, dû surtout au refus des États-Unis d'adhérer aux termes de la Convention.

Trois années plus tard, le Traité de Washington abordait à nouveau le problème, mais sous l'une de ses faces seulement : celle des armements navals, et la solution qu'elle adoptait n'engageait entre elles que quelques Puissances. En revanche, dans l'ordre des armements en général, tout restait à faire et un résultat apparaissait plus problématique que jamais.

\* \* \*

Néanmoins, la Société des Nations s'employait avec persévérance à préparer ce résultat. Elle confia à des commissions spéciales le soin d'étudier l'échelle et la circulation des armements dans tous les pays du monde et de rédiger des avant-projets qui, mettant au point l'Acte de Saint-Germain, pussent servir de base aux travaux d'une conférence sur le contrôle de ce commerce. Cette

rédaction, assurément difficile et délicate, fut, pour une grande part, l'œuvre de M. Léon Dupriez, le savant professeur de l'Université de Louvain, qui devait remplir à la Conférence même, avec tant de distinction et de science, le rôle si important de rapporteur général. Enfin, dans la session du Conseil de la Société des Nations qui se tint à Rome en décembre dernier, M. Bénès proposa de fixer la date du 4 mai 1925 pour la convocation à Genève d'une Conférence à laquelle tous les États seraient invités à envoyer leurs plénipotentiaires. Le Conseil adopta cette proposition.

Toutefois, beaucoup demeuraient sceptiques. Puisque rien n'avait pu être réalisé jusqu'à ce moment, n'était-ce point la preuve qu'un tel problème risquait fort de demeurer dans le paradis des pacifistes qui, lui aussi, semble parfois pavé de bonnes intentions?

Ce fut une première surprise que l'empressement et la quasi-unanimité des États à répondre à cette convocation. Quarante-cinq Puissances envoyèrent à Genève, le 4 mai dernier, des délégations officielles, pour la plupart importantes et composées de personnalités diplomatiques, juridiques et militaires de premier plan.

Parmi elles figuraient quatre États qui ne sont point membres de la Société des Nations : les États-Unis, l'Allemagne, la Turquie et l'Égypte.

Le programme, tel qu'il fut proposé à ces quarante-cinq Puissances dès l'ouverture de cette Conférence qui s'ouvrit à Genève à la date prévue, ne consistait nullement à nier le droit et même le devoir qu'assume tout État de garantir sa sécurité dans le cadre de ses obligations internationales et à l'empêcher de se procurer à cet effet tous les armements nécessaires soit dans ses usines nationales, soit dans des usines étrangères. Il ne s'agissait pas de porter atteinte à ce commerce légitime, mais bien d'éviter qu'un trafic illicite et dangereux n'en compromît davantage le bon renom et ne contribuât à enrayer les efforts les plus généreux pour maintenir la bonne harmonie entre les nations.

On sait qu'à l'heure actuelle, le commerce des armes dans le monde n'est soumis, en dehors des dispositions de la législation intérieure de quelques États, à aucun contrôle non plus qu'à aucune publicité organisée. Que des canons, des obusiers, des mortiers, des fusils de guerre, des mitrailleuses, des lance-bombes, des chars de combat circulent d'un pays à l'autre, qu'ils soient commandés par des particuliers sans autorité ni responsabilité et quelle que puissent être les intentions de ceux-ci, aucune réglementation internationale ne s'y oppose. Or, est-il sage, est-il juste qu'un trafic qui touche de si près à la tranquillité générale demeure abandonné au seul jeu du lucre ou des passions, comme s'il s'agissait d'une matière commerciale parfaitement innocente?

L'intérêt commun n'est-il pas d'en contrôler l'exportation et aussi l'importation? S'il s'agit de l'exportation de ces engins de guerre, pourquoi ne pas veiller du moins à ce qu'ils ne sortent d'un pays que s'ils sont commandés par un gouvernement responsable? Et s'il s'agit de l'importation, n'est-il pas prudent, — et surtout lorsque nous avons sous les yeux le spectacle qui se passe en ce moment même au Maroc et en Chine, — de contrôler cette introduction des engins de guerre dans les pays où la liberté excessive qui lui est aujourd'hui laissée ne peut que favoriser les désordres et les agressions? L'actuel état de choses ne contribue-t-il pas à maintenir en maintes régions un sentiment de méfiance et d'insécurité auquel l'esprit de paix ne peut trouver son compte.

Tel était le programme. Programme assurément limité. Mais hérisse de combien de difficultés! Difficultés techniques: Qu'est-ce qu'une arme de guerre? Où commence, où finit le matériel de guerre? Comprend-il, par exemple, les aéronefs et les autos blindées? Difficultés juridiques: Qui pourra acheter des armes de guerre? Qu'est-ce qu'un gouvernement? Qu'est-ce qu'un belligérant? Un État souverain peut-il être contraint de voir tout ou partie de son territoire inclus dans les « zones de prohibition »? Comment organiser la surveillance de ces zones, tant sur terre que sur mer? Difficultés politiques, telles que celles provoquées par la situation des États limitrophes de la Russie, — celle-ci ayant décliné l'invitation de la Société des Nations. Difficultés d'ordre industriel et économique: Comment ramener à un dénominateur commun des conceptions dissemblables qu'il s'agissait d'harmoniser? Comment concilier les intérêts des États producteurs et les appréhensions des États consommateurs, obligés, ceux-ci, à révéler à tous l'échelle de leurs armements. La fabrication n'étant pas encore réglementée, comment réglementer le commerce? Comment régler entre tant d'États ce conflit de préséance renouvelé du dialogue de Fontenoy: « Tirez les premiers, Messieurs de l'exportation! » — « Nous n'en ferons rien. Après vous, Messieurs les fabricants et les importateurs! »

A méditer ces difficultés, on comprend qu'au berceau de la Conférence de Genève, les augures fussent peu encourageants dans leur horoscope... Bien plus, en constatant que dans tant de brillantes délégations, des officiers supérieurs figuraient en très grand nombre: généraux, amiraux, contre-amiraux, colonels, les broyeurs de noir découvraient une nouvelle chance d'insuccès à laquelle il leur semblait que le sort de la Conférence ne put échapper. Ces pessimistes partageaient sans doute, au sujet des professionnels des armées de terre et de mer, le sentiment assez répandu qu'exprime un personnage de Labiche: « Ces militaires, cela ne pense qu'à détruire! » Mais, chose curieuse, l'expérience a prouvé précisément que, si ardemment soucieux que des soldats ou des marins puissent être de la sécurité de leur pays respectif et si prêts qu'ils soient à la défendre, le désir de la paix ne leur est nullement étranger, et d'autant moins, sans doute, qu'ayant fait la guerre, ils savent mieux que d'autres ce que c'est que la guerre!

\* \* \*

Après six longues semaines de délibérations parfois ardues, souvent assez vives, mais qui furent d'une courtoisie parfaite et d'un intérêt constant (7 séances plénières, 26 séances de la commission générale, 19 séances de la commission militaire, navale et aérienne, 17 séances de la commission juridique, 13 séances de la commission douanière, 14 séances de la commission géographique et d'innombrables séances du comité de rédaction), la Conférence a enfin abouti, le mercredi 17 juin, à l'adoption d'une convention définitive en 41 articles et 2 annexes, complétée par un protocole qui interdit l'emploi à la guerre de gaz asphyxiants, toxiques ou similaires et de moyens bactériologiques.

Aux termes de la Convention, l'exportation des armes exclusivement conçues pour la guerre ne pourra se faire désormais qu'en vue d'une fourniture directe au gouvernement de l'État importateur. Elle devra être constatée par une licence ou une déclaration d'exportation et les Hautes Parties Contractantes s'engagent à publier trimestriellement le relevé statistique de ce commerce. D'autre part, un régime exceptionnellement rigoureux est admis pour les zones dites « spéciales » qui comprennent, sur terre: le continent africain, moins l'Égypte, la Lybie, la Tunisie, l'Algérie, l'Union Sud africaine, la Rhodésie du Sud et l'Éthiopie (celle-ci étant soumise à un règlement particulier) — et sur mer: la mer Rouge, le golfe d'Aden, le golfe Persique et le golfe d'Oman. Les importations autorisées dans les zones terrestres spéciales ne pourront être faites que par des ports déterminés et à condition d'emmagasinement dans des dépôts officiels.

Le caractère pratique et l'efficacité de ces dispositions ne sont pas contestables.

En dépit des prophètes de malheur, cette Convention s'offre donc aujourd'hui à la ratification de toutes les Puissances comme une construction solide qui n'est point édiflée dans les nuages, mais sur le sol des réalités. Ce n'est point encore la réduction des armements. Mais c'est une étape importante sur la route qui peut y conduire. Qu'elle soit complétée par le contrôle de la fabrication, rien n'empêchera sans doute d'envisager ensuite une limitation

ou la détermination d'un « contingent d'armements » calculé d'après les exigences particulières de chaque État.

En tout cas, voici que les principes que cette Convention consacre et que les formules qu'elle a imaginées vont être livrés aux controverses de la Presse et aux délibérations des Parlements.

Je crois ne pas me tromper en prévoyant qu'elle y éveillera de grandes et justes sympathies. Les esprits critiques ne la considéreront sans doute pas comme étant à elle seule une garantie de la paix — et ils n'auront pas tort. Mais les esprits perspicaces découvriront, — et ils auront raison, — un moyen ingénieux et appréciable pour contribuer à diminuer les chances de la guerre.

Sans doute, il serait d'une logique un peu courte de croire qu'il suffise de réduire l'échelle des armements pour réduire les risques des conflits entre nations. Mais, s'il est vrai que le développement de l'arbitrage et de la justice internationale peut s'opposer avec succès aux causes politiques, morales et économiques qui provoquent la guerre, la limitation des armements peut, de son côté, atteindre utilement les moyens matériels de faire la guerre. Ceci n'exclut pas cela. Bien au contraire. Et tout le problème de la paix peut être symbolisé en quelque sorte par un triangle dont l'angle de sommet représente la sécurité tandis que les deux angles de base représentent: l'un, le désarmement, et l'autre, l'arbitrage.

Or, au souvenir des sacrifices déjà subis dans la chair de leurs enfants et le progrès de leurs richesses acquises, s'ajoutent, pour encourager les peuples à l'arbitrage et au désarmement, le poids véritablement écrasant des dépenses militaires, et toute l'incidence que cette charge projette sur la restauration des pays apparvris et le rétablissement des changes déséquilibrés.

\* \* \*

Qu'est-ce que la paix? C'est la tranquillité de l'ordre, répond la définition excellente de saint Thomas d'Aquin. Mais l'ordre est une construction de chaque jour. Une construction ne se réalise pas en une fois. Surtout il faut, depuis les temps d'Orphée et d'Amphyon, autre chose que des hymnes et l'accompagnement des lyres, soit pour dompter les fauves, soit pour que la cité surgisse de terre et que sa masse devienne solide. Il y faut plus que la parole, si belle qu'elle soit, il y faut des actes. Il y faut plus que de la bonne volonté, il y faut la volonté elle-même.

S'il est funeste de se laisser aller au pessimisme qui n'a jamais rien édifié, il est tout aussi dangereux de se confier à la chimère qui n'assemble que des rêves et des mirages. Le progrès universel exige non seulement la foi dans les destinées du monde, mais une collaboration active à des réformes où la science et l'énergie doivent servir l'idéal. Or, l'œuvre internationale qui vient de s'achever à Genève est un témoignage remarquable du noble dessein de notre civilisation de chercher à s'améliorer. Comme l'a dit justement M. Paul-Boncour, un des délégués français, elle représente un effort pratique, — le premier de ce genre, — pour faire sortir le trafic des armes et des armements de guerre de la sphère du droit privé et le faire entrer dans le domaine du droit public.

H. CARTON DE WIART.  
Ministre d'État.

## Lettre de direction à un méchant critique

*Le professeur Léon Matouset de Mabompré, s'est installé à Bruxelles, où il édite une revue d'un genre nouveau en Belgique. Il y imprime les devoirs français de ses élèves et des injures à l'adresse de ses confrères. Les élèves lisent la revue, leurs parents paient l'abonnement, et les confrères de Léon prennent un plaisir fou à voir le pauvre vieux entrer dans ses fureurs.*

*Mais, mon oncle vénéré se place à un point de vue plus apostolique. Il souffre de penser que son cher Léon glisse à l'anarchie, et, pour le*

ramener dans le bon chemin, il lui a fait tenir le montant d'un abonnement, une caisse de cigares et la lettre suivante :

MON CHER LÉON,

Il me semble que vous commencez à filer un mauvais coton et que vous êtes entré dans une crise où mes conseils vous seront de plus en plus indispensables.

Savez-vous que les déboires littéraires que vous vous attirez, finiront par vous conduire à l'anarchie ?

Vous avais-je assez répété, quand vous me consultiez sur votre vocation, que vous étiez fait pour l'agriculture ! Ah, mon pauvre ami ! pourquoi n'être pas resté dans votre village, à cultiver les pommes de terre et à améliorer cette race de vaches ardennaises, qui périclitent de jour en jour ! Que de dérivatifs excellents vous eussiez trouvés en de telles occupations. L'air de nos montagnes, qui calme les nerfs et favorise la digestion, vous était, plus qu'à tout autre, nécessaire ; et puisqu'il fallait décharger votre colère, vous eussiez taper sur le dos de vos bœufs, au lieu de le faire sur celui des écrivains ecclésiastiques : c'eût été moins scandaleux, et toute votre activité, de la sorte, n'eût pas été perdue.

Nul mieux que moi n'admet les ambitions légitimes, et je comprends que vous ayez voulu conquérir les suffrages des Bruxellois. Mais, c'était là, précisément, la meilleure façon, pour vous, de les obtenir. Vous seriez venu à Bruxelles, à l'occasion des concours agricoles ; personne ne vous aurait tenu rigueur de votre rusticité ; on ne s'en serait même pas aperçu ; toute l'attention eût été pour vos bêtes ; vous auriez eu la consolation de les voir primer, médailler, citer avec honneur, ainsi que vous-même, dans les journaux ; et, à votre rentrée à Mabompré, nous vous eussions reçu en triomphe, avec la croix, la fanfare et les bannières.

Le démon s'est joué de vous, Léon, en vous poussant à nous quitter. Il vous a embarqué dans une direction où les impuissants et les mauvais coucheurs n'ont jamais rencontré que des mécomptes. La grande ville vous a refusé la considération qu'il vous eût été facile d'obtenir au village, et vous y représentez maintenant un personnage ridicule qui nous couvre tous, ici, de confusion.

Que d'espoirs, cependant, nous avions mis en vous, à votre sortie de l'école primaire ! Que de bien nous attendions de vos talents, pour la paroisse ! Nous vous voyions déjà membre du bureau des marguilliers, conseiller communal, président de la *Ligue du Saint-Sacrement*, la cheville ouvrière de toutes nos œuvres et le correspondant local du *Courrier des Deux-Ouïthes*, auquel mon paresseux instituteur ne veut plus, à présent, prendre la peine de collaborer. Je regretterai toujours, pour ma part, de vous avoir perdu.

Si, du moins, à Bruxelles, vous représentiez Mabompré de plus digne façon, nous nous consolions un peu.

Je persiste à croire que j'avais raison de vous conseiller les Postes ou les Contributions, quand votre décision de nous quitter m'apparut irrévocable. Il me semble que vous n'eussiez pas si mal tourné dans l'administration, où les caractères bilieux trouvent l'emploi de leurs défauts plus encore que celui de leurs qualités.

Je vous vois, à la Poste, taxant avec plaisir les envois insuffisamment affranchis, jouant de sales tours à vos amis et bienfaiteurs, faisant attendre les curés, qui vous sont antipathiques, après leur traitement, rédigeant des rapports en mauvais français et disant, par le guichet, des grossièretés aux importuns.

Vous auriez aussi fait merveille dans les Contributions. Cela vous aurait été de pouvoir crier après le contribuable rétif, d'envoyer à tort et à travers des assignations et des menaces, d'injurier les gens comme du poisson mal conservé, de les écorcher, de les démolir, de les piétiner et de les hâcher en morceaux : votre bile se serait ainsi épanchée de mille façons légales, votre foie s'en fût mieux porté et vos colères rentrées ne vous eussent point mis sur le chemin de devenir anticlérical.

Je me demande, hélas ! si vous ne l'êtes déjà.

Vous assurez, dans un récent numéro de votre canard anarchiste, que vous allez, tous les dimanches, à la messe, que vous mangez du poisson le vendredi et que vous faites vos Pâques. C'est toujours cela, évidemment. Sachez, pourtant, qu'à toutes ces pratiques, Tartufe ajoutait l'usage de la haire et de la discipline et une ardente campagne contre le décolletage. Vous n'êtes donc pas encore aussi avancé que lui. Et, au surplus, observez, Léon, que pas n'eût été besoin de proclamer si haut votre dévotion, si vos écrits n'avaient porté vos lecteurs à douter de votre foi. Quand quelqu'un se targue d'honnêteté, il faut s'en méfier et c'est le moment de veiller à son argent, si l'on en a. Si je me mettais, moi, à parcourir le doyenné en racontant que je ne rêve nullement d'un canonicat, mes confrères ne manqueraient pas de dire : « Ce pauvre abbé Pecquet commence à déménager, il devient vieux, figurez-vous qu'il pense maintenant à devenir chanoine ! »

Le fait est que vous avez pris le vocabulaire de l'anticléricalisme le plus fanatique. Vous traitez les prêtres et les chanoines de « mufles ensoutanés » parce qu'ils se sont permis de ne point entrer dans vos querelles et de défendre leurs amis, et vous prenez plaisir à cravacher, comme vous dites, de braves abbés pacifiques qui s'étaient toujours gardés de vous exciter. Vous êtes seul, en Belgique, depuis la guerre, à crier : « Couac ! » pour embêter les curés, et à vous servir d'injures aussi malsonnantes à l'adresse du clergé. Nos plus grands adversaires se piquent à présent d'être polis à notre égard et nous les traitons nous-mêmes avec équité et courtoisie. Si l'amour de la littérature et la haine des plagiatés vous obligent à n'être plus des nôtres, mon cher Léon, que ne tâchez-vous de rester aussi bien élevés que les autres Belges et les autres Occidentaux ?

Oh ! je connais tous vos griefs, mon pauvre ami !

A vous en croire, la presse catholique s'est mal comportée envers vous. Elle a cru bon, certain jour, de se passer de votre concours, estimant ne rien perdre en vous perdant. Cela aurait dû vous amener à réfléchir.

A votre place, je me serais recueilli, j'aurais été consulter un vieux prêtre du clergé bruxellois, puisque vous ne pouviez me joindre en ce moment, et je me serais dit :

— Si les catholiques refusent unanimement ma copie, c'est qu'elle pêche par quelque côté, c'est qu'elle ne répond plus au vœu de la clientèle, c'est que mon esprit n'a point encore acquis la maturité dont on l'avait d'abord jugé pourvu, ou, peut-être, qu'il l'a perdue. Je vais me corriger, je vais m'y mettre, mieux soigner mon style, et observer comment s'y prennent les gens bien élevés, qu'on admet à écrire dans les journaux.

La politesse, une humeur paisible et une prose supportable s'acquiescent comme toute autre chose, mon brave Léon, et, puisque vous vous obstinez à manier la plume, c'est par des qualités, non par des défauts, qu'il eût fallu tâcher de vous imposer.

Mais non ! Vous vous êtes entêté, ou, plutôt, vous avez perdu ce qui vous restait de tête. Vous avez été présenter vos papiers à un libéral. Celui-ci avait une revue, non un dépotoir : il a dû s'excuser. Vous êtes sorti en criant :

— Qu'on nomme un jury d'honneur qui tranchera mon cas, et que justice me soit enfin rendue !

Même chez les libéraux, Léon, on ne nomme pas, comme ça, des jurys d'honneur, au gré du premier venu. L'écrivain libéral vous a envoyé coucher.

Il fit bien, et c'était le moment de vous mettre au lit pour vous soigner. Que n'avez-vous pris ce parti, au lieu de courir demander du secours à la rédaction du *Peuple* ? Le journal socialiste consentit d'insérer votre article, dirigé, ce jour-là, contre un de ses adversaires politiques. Mais, il faut rendre

cette justice à la presse d'extrême gauche : elle s'efforce d'élever le niveau littéraire de sa clientèle ouvrière, elle ne met pas n'importe quoi sous les yeux de ses abonnés, métallurgistes et terrassiers : et le *Peuple* n'a jamais accepté qu'une fois votre ennuyeuse collaboration.

Les bolchevistes n'ayant pas encore de journaux, à cette époque-là, il ne vous restait qu'une seule ressource : c'était de vous imprimer vous-même. Vous avez, alors, fondé une revue, et vous l'avez remplie de vos vengeances et de ce charabia désarticulé, contre lequel j'essayai si souvent de vous mettre en garde, à Mabompré.

Car, il faut, cher ami, que je vous renseigne une bonne fois sur votre littérature. Tant que vous surestimerez vos talents, il n'y aura rien de fait; vous ne guérez pas; vous continuerez de vous croire lésé par l'indifférence et le mépris de vos contemporains; l'humilité vous sera impossible; et vous resterez en révolte contre toutes les institutions humaines.

Sachez donc, mon brave Léon, que vous n'êtes pas tel que vous puissiez faire la leçon aux mauvais écrivains de notre pays. Je comprends fort bien, pour ma part, qu'aucun d'eux ne veuille reconnaître votre autorité. Les borgnes n'ont jamais accepté d'être enseignés par les aveugles, et ils ne changeront pas d'avis pour vous faire plaisir.

Je vous dirai premièrement que vous auriez tort de tirer gloire des petits vers de mirliton que vous déposez dans tous les coins de votre revue. C'est un rude fumiste celui qui vous a conseillé d'imprimer ça. En tout cas, vos poèmes, épigrammes, anagrammes, monogrammes et chronogrammes n'en ont jamais imposé à votre vieux curé. Lui aussi en a beaucoup composé de pareils, pendant la guerre, lorsqu'il ne savait à quoi se distraire. Mais, il ne montrait ses pastiches qu'à sa servante et n'entraînait pas en fureur dès que celle-ci refusait de les admirer.

Quant à votre prose épileptique, je vous avouerai que mes confrères du doyenné la trouvent carrément insuffisante. Elle ressemble, au fait, à une vieille passerelle pourrie et pleine de trous, sur laquelle personne n'aime de s'aventurer, ou encore à une mauvaise communication téléphonique à laquelle on désire mettre fin le plus tôt possible. C'est haché, trépidant, agaçant en diable, elliptique comme un rébus d'almanach, hâtif comme des notes jetées sur un bout de papier sans lien, sans douceur, sans rythme, sans originalité, sans finesse, sans humour, sans rien, enfin, mon cher Léon, de ce qu'on peut désirer. Vous n'avez vraiment pour vous que l'orthographe et la persévérance. Avec ça, on réussit un examen aux Chemins de fer, on devient chef de gare, professeur de français en pays flamand ou correcteur dans une imprimerie, mais c'est trop peu pour arriver à voir sa copie acceptée dans les revues et les journaux. Tant que vous n'aurez pas fait de progrès, je vous défie bien de trouver le placement rétribué du moindre conte. Vous en avez écrit un, jadis. Il était moral comme une homélie et ennuyeux comme un jour de pluie. Mais, avez-vous remarqué comme aucun journal ne s'avisait de le reproduire?

Ce qui vous manque, mon brave ami, c'est la bonne humeur wallonne et la paix de l'âme. Comment voulez-vous qu'on lise avec plaisir ce qui est composé en état de congestion et de fureur? C'est à croire que vous n'écrivez que lorsque vous avez mal au ventre, vite, vite, entre deux séances à la garde-robe. Ah! que n'y portez-vous tous vos papiers, au lieu de les envoyer à l'imprimerie et au jury du Brabant!

Mais trêve de reproches et de dures vérités.

Persuadez-vous bien, mon cher Léon, que votre vieux curé ne trouve aucune joie à vous les adresser. Il voudrait n'avoir plus à s'occuper de cela et que vous redeveniez le bon gros garçon que vous étiez, jadis, au catéchisme. Peste soit de la littérature si elle ne sert qu'à détruire la charité et à compromettre notre

salut! Il y aura toujours, ici-bas, de médiocres écrivains, de plagiaires éhontés et des pasticheurs sans génie. Ce n'est pas un motif pour trouver que l'Académie est inutile, que le clergé est haïssable, que les prélats romains sont des mufles, que le monde est mal fait, que la Providence ne sait pas son métier et que vous seul êtes infaillible. Tâchez de sortir bien vite de cette crise-là! Ce n'est que de l'anarchie. Profitez des vacances prochaines pour vous retaper à fond et n'oubliez pas que votre chambre est toujours prête, au presbytère de Mabompré.

Pensez-vous que cette pluie va continuer? Nos gens commencent à s'en inquiéter.

Je vous envoie ma meilleure bénédiction.

Lucien-Joseph PECQUET, curé.

Pour copie conforme :

Omer ENGLEBERT.

## A propos de l'ancienneté de l'homme<sup>(1)</sup>

Je crois n'avoir omis aucun fait important. J'ai présenté, débarrassées seulement de la multitude des détails accessoires, toutes les données que nous offre aujourd'hui la Préhistoire sur l'origine de l'Homme et sur l'antiquité de cette origine. L'Homme, dans nos pays, existait, de façon certaine, à l'époque *interglaciaire* qui a séparé les deux dernières grandes extensions des glaces, la *rissienne* et la *würmienne*. Il semble même qu'il ait existé au moment du maximum de l'extension rissienne. On n'a jusqu'ici aucune preuve d'une ancienneté plus reculée. Les premiers hommes de l'Europe occidentale, les Chelléens, venaient sans doute d'ailleurs, de la lointaine Asie : de sorte qu'à leur ancienneté *euro-péenne* s'ajoutent le temps qu'il leur a fallu pour émigrer de leur pays d'origine jusqu'en Europe et la durée qui s'est écoulée, auparavant, depuis la naissance de leur race jusqu'à sa migration. Disons tout de suite que la durée d'une migration humaine est quasi négligeable à côté de la durée des diverses phases géologiques du Quaternaire : elle est de l'ordre du siècle, tandis que la durée d'une glaciation ou d'une phase interglaciaire paraît être, tout au moins, comme l'on va voir, de l'ordre d'une dizaine de milliers d'années. Une race paléolithique a vécu dans le Nord de la Chine à une époque fort ancienne, que l'on ne peut pas préciser, mais qui semble voisine de notre époque moustérienne.

Au sujet de la durée des glaciations, nous avons quelques indications, vagues encore, mais déjà singulièrement importantes. Elles résultent des observations faites par le géologue suédois De Geer, et par ses élèves, sur les dépôts d'argile et de sable qui se sont accumulés, durant le retrait du dernier des grands glaciers scandinaves, dans la mer intérieure où se rendaient les eaux de fonte. Comme ces dépôts marins d'une ancienne Baltique ont été ensuite exondés, incorporés au continent, fortement relevés au-dessus du niveau actuel de la mer, et dès lors ravinés par l'érosion, on a pu les observer en beaucoup de points de la Suède, et l'on a constaté qu'ils se divisent en une alternance, bien des fois répétée, de lits d'un gris clair et de lits d'un gris foncé. Si l'on admettait, ce qui paraissait la seule hypothèse possible, que les lits clairs correspondissent à l'été et les lits foncés à l'hiver, on avait, en comptant les alternances, un moyen de supputer le nombre des années pendant lesquelles le dépôt s'est formé. Pour la première fois — et c'est jusqu'ici presque la seule —, les géologues avaient en leur possession une méthode permettant de mesurer avec quelque certitude la durée d'un phénomène géologique. Les savants suédois ont ainsi trouvé 5,000 ans pour la durée du recul de leur dernier grand glacier, depuis que ce glacier a abandonné l'extrémité méridionale de la Scanie jusqu'à ce que son front, rétrogradant sans cesse, fût arrivé dans le Norrland,

(1) Voir *La revue catholique des idées et des faits* du 19 juin 1925.

ayant reculé d'environ 1,000 kilomètres. Des observations analogues, faites au Canada, sur les dépôts argileux et sableux qu'ont laissés, en reculant, les derniers glaciers quaternaires, conduisent à des nombres d'années comparables. Or, les derniers glaciers quaternaires de la Scandinavie et du Canada correspondent certainement aux glaciers würmiens des Alpes. Il est donc à peu près démontré que le recul des glaciers würmiens a duré cinq ou six mille ans. Pour la période qui a suivi ce recul et qui s'est étendue jusqu'au début des temps historiques, on a d'autres moyens d'évaluation et l'on sait, par eux, qu'il faut compter plusieurs milliers d'années, peut-être sept ou huit mille. Au total, l'apparition, dans nos pays, de la race de Cro-Magnon, paraît être séparée de nous par un intervalle d'au moins 12,000 ans, plus probablement de 15,000. Les hommes moustériens, les hommes de Néandertal, qui vivaient au moment où les glaciers würmiens avaient leur plus grande extension, sont de quelques milliers d'années plus anciens. On peut penser que la durée de la phase interglaciaire, entre l'extension würmienne et l'extension rissienne, est au moins double de la durée qu'il a fallu pour fondre les glaciers würmiens. C'est ce que je disais tout à l'heure : la durée d'une glaciation ou d'une phase interglaciaire est, tout au moins, de l'ordre d'une dizaine de milliers d'années. Mais alors l'époque chelléenne doit être tenue pour vieille de 30,000 ans, sinon davantage. Et comme l'arrivée des Chelléens dans l'Europe occidentale est probablement très postérieure à l'éclosion de l'Humanité dans le pays où elle est éclosée, nous sommes amenés à penser que l'apparition de l'Homme sur la Terre est vieille de 35,000 ou de 40 mille ans, sinon davantage, sans qu'il nous soit d'ailleurs possible de parler de façon plus précise. Si l'on songe à ce que nous savons maintenant du Paléolithique chinois, à la certitude désormais acquise que l'Homme vivait, en Chine, avant le commencement du dépôt du Grand Loess, avant le commencement d'une sédimentation dont l'épaisseur totale a atteint 150 mètres et qui a été, ensuite, ravivée du haut en bas par les cours d'eau actuels, on sera tenté de conclure que je n'exagère pas. Vraiment, dans l'état présent de nos connaissances, on ne peut pas attribuer à l'Homme moins de 35,000 ans d'âge; et il est fort possible que son antiquité réelle atteigne 40,000 ou même 50,000 années.

Pour les géologues, combien cette durée — qui paraît de prime abord une fabuleuse vieillesse — est peu de chose! combien l'Homme est jeune, sur cette planète déjà si vieille! Les temps de la Préhistoire se comptent en dizaines de millénaires; mais c'est par dizaines et centaines de millions d'années qu'il faut nombrer les durées géologiques. Dès que l'Homme apparaît, l'échelle du Temps se rapetisse. L'unité de temps, avant lui, sur la Terre, c'était le million d'années; pour lui, ce sera le millier d'années d'abord, puis, quand il saura écrire l'histoire, ce ne sera plus que le siècle, et quand il se considérera lui-même et regardera sa propre vie, c'est par années qu'il comptera. L'insecte et la fleur comptent par journées, les nébuleuses et les soleils qu'elles engendrent comptent par milliards de siècles, si ces créatures savaient compter. Devant Dieu, toutes les unités de la durée se valent et, comme dit saint Jean, mille ans ne sont pas plus qu'un jour.

Tout de même, nous sommes troublés, nous surtout, les chrétiens, quand nous songeons aux quarante ou cinquante milliers d'années qui semblent nous séparer de la naissance du premier Homme. Nous sommes troublés en pensant à cette humanité, si lointaine, qui nous a précédés; si lointaine, et le plus souvent si obscure, si peu consciente, si misérable. Notre trouble est analogue à celui qui secoua les chrétiens de la fin du quinzième siècle, quand ils apprirent, avec quel étonnement! la découverte du Nouveau Monde et l'existence de peuplades innombrables dont le Christ et ses apôtres n'avaient pas parlé; quand ils se virent en présence de ce mystère : une moitié de la race humaine exclue, pendant plus de cinq mille ans, de toute participation à la vie spirituelle des autres hommes. Relisons ce qu'à écrit, sur ce prodigieux déconcertement, notre grand Léon Bloy : « Les intelligences superbes d'alors durent craindre que l'Église elle-même ne s'en allât en ruines avec son triple diadème et ses promesses d'indéfectibilité... Les âmes naïves, il est vrai, trouvèrent très simple que Dieu n'eût pas tout dit aux docteurs et qu'il lui plût de faire des choses nouvelles. Elles jugèrent qu'après tout, il n'y avait pas lieu de désespérer de sa Sagesse parce qu'elle ne s'ajustait pas docilement aux exigences philosophiques de sa créature. Ces âmes furent les clairvoyantes et les inébranlables dans le siècle le plus disloqué de l'histoire, et c'est pour elles surtout que Chris-

tophe Colomb déclarait avec la hardiesse d'une transcendance simplifiée que Dieu l'avait fait Messenger d'une terre nouvelle et de nouveaux cieux. Le Seigneur, ajoutait-il, écoute quelquefois les prières de ses serviteurs qui suivent ses préceptes, même dans les choses qui paraissent impossibles et que l'intelligence ne peut ni concevoir, ni atteindre (1). »

Surmontons notre trouble et, en toute humilité et simplicité, profondément convaincus que les voies de Dieu ne sont pas nos voies et que ses desseins sont pour nous inintelligibles et impénétrables, essayons d'entrer un peu plus avant dans la nuit noire. La Science, ai-je coutume de dire, est faite pour nous donner le sens du mystère; elle est évocatrice du mystère, bien plus qu'explicatrice. Comment le croyant pourrait-il avoir peur d'elle? Comment craindrions-nous de savoir davantage, si nous sommes d'avance très assurés que « tout ce qui arrive est adorable »; oui, tout ce qui arrive, et donc tout ce qui est arrivé, tout ce qui s'est passé dans le vaste monde depuis qu'il est sorti des mains du Créateur?

\* \* \*

Scientifiquement parlant, et les faits étant ceux que j'ai dits, il y a, sur l'origine de l'Homme, trois hypothèses plausibles, et je crois bien qu'il n'y en a pas davantage.

D'abord, l'hypothèse évolutionniste, je veux dire celle qui étend l'évolutionnisme jusqu'à l'éclosion humaine, jusqu'à l'éclosion de l'âme humaine et à son complet développement, et qui fait, de cette éclosion et de ce développement, l'aboutissement du progrès continu des êtres vivants. L'Homme est un Primate plus parfait que les autres. Les Anthropomorphes, sortis avant lui de la souche commune des Primates, n'étaient qu'une ébauche; le Pithécantrophe semble avoir été une autre ébauche, peut-être plus avancée, mais qui s'est fixée tout de suite dans ses caractères, n'a pas continué d'évoluer et a disparu bientôt, presque sans laisser de traces. Alors sont venues des ébauches humaines, les unes successives, les autres simultanées, et c'a été les races humaines primitives, l'*Homo heidelbergensis*, l'Homme de Piltdown, l'*Homo neandertalensis*, hommes déjà, à coup sûr, par leur anatomie et leur rudiment d'intelligence, capables de créer des outils, capables d'inventer une industrie et de la perfectionner, capables de faire du feu et de l'entretenir, ayant même, chose prodigieuse! ayant même — tout au moins le dernier, l'homme de Néandertal — un vague idéal, et de vagues aspirations vers un monde suprassensible, idéal et aspirations manifestés par la pratique de la sépulture. Mais ces premières ébauches humaines se sont bientôt fixées à leur tour; leur progrès n'a pas dépassé une certaine limite, vite atteinte; elles sont mortes l'une après l'autre : les premières, avant l'éclosion de l'*Homo sapiens*, de l'Homme véritable, qu'elles annonçaient et qu'elles n'ont pas connu; les dernières, après cette éclosion et comme si cet Homme plus parfait les avait pourchassées et condamnées à mourir. Un jour, enfin, de ce qu'il y avait de meilleur, de plus évolué, de plus perfectionné dans le monde des Primates, d'un certain couple, indiciblement privilégié, appartenant à l'une des races primitives et trouvant en lui, ou recevant du monde extérieur, ou recevant de Dieu lui-même — qui peut le savoir? — le principe d'une soudaine ascension, l'étincelle qui va tout illuminer et tout embraser; de ce couple privilégié, dis-je, l'*Homo sapiens* a pris naissance. L'*Homo sapiens*! avec, en germe, son âme quasi divine, encore obscurcie, encore mal consciente, telle une âme de petit enfant, capable pourtant de concevoir peu à peu l'Universel, l'Éternel, l'Infini, et non seulement de les concevoir, mais aussi de les convoiter; capable encore, après avoir grandi, de se sentir libre et, par conséquent, de se croire responsable. Mais tout n'est pas fini; et l'évolution est loin d'être achevée. Elle est achevée quant à l'anatomie, car les nouveaux hommes ne diffèrent point de nous par leur corps; mais leur âme de petit enfant a besoin d'écarter ses voiles, de prendre conscience d'elle-même, de monter, de grandir. Ces hommes vont se perfectionner peu à peu; leur espèce, désormais unique, gardera la force ascensionnelle qui rend l'évolution possible, et possible le progrès. Ils se partageront en des races multiples, dont les unes marcheront sans cesse vers la lumière et manifesteront de plus en plus la ressemblance avec Dieu, tandis que les autres, moins bien dotées dans la distribution des domaines terrestres, plus éprouvées par le climat, plus atteintes par les maladies et la misère,

(1) Léon BLOY, *le Révélateur du Globe*, 1884, pp. 9-11.

cesseront d'évoluer, se fixeront dans leur connaissance, ou même rétrograderont, dégèneront, et marcheront, d'un pas plus ou moins rapide, vers la nuit et vers la mort.

Cette première hypothèse ne manque ni de grandeur, ni de beauté; elle est rigoureusement compatible avec le plus pur spiritualisme. Mais elle paraît difficilement conciliable avec la tradition chrétienne et le dogme chrétien. En quoi? En ce qu'elle prolonge l'évolution de l'âme humaine au delà de l'éclosion du premier *Homo sapiens*, et attribue au prolongement de cette révolution, au perfectionnement graduel de l'âme, chez l'espèce humaine, le sentiment de notre liberté et, par conséquent, notre responsabilité.

Deuxième hypothèse. Quel que soit le mode que Dieu ait choisi pour faire apparaître successivement sur la Terre la longue série des êtres vivants, que l'évolutionnisme soit conforme à la réalité ou qu'il n'en soit qu'une très pauvre image, l'Homme s'est dressé, un jour, tel que nous le connaissons aujourd'hui, avec son âme parfaitement limpide, avec le sentiment clair et profond de sa liberté, avec la conscience de sa responsabilité, vraiment semblable à Dieu et « à peine au-dessous des Anges ». Cette naissance du premier couple humain a été précédée de l'apparition, non pas seulement de Primates anthropomorphes, annonciateurs, par leur anatomie, de l'anatomie réellement humaine, mais aussi d'Hommes imparfaits, de *Demi-hommes*, de *Pré-hommes*, de *Pré-adamites*, intermédiaires entre les Anthropomorphes et l'*Homo sapiens* et ayant une *ébauche d'âme*, une sorte d'âme grossière et trouble, vaguement éclairée d'un reflet d'Idéal, capable d'un certain raisonnement, incapable de liberté et par conséquent irresponsable. A ces Pré-hommes appartiennent les races primitives qui ont taillé le silex, les soi-disant Hommes du Paléolithique ancien, les Chelléens et les Néandertaliens. Ils ne sont point de la descendance d'Adam; ils ne sont point nos frères; ils ne sont pas responsables de la Chute; ils n'ont point reçu la Promesse d'un Rédempteur; pour nous, chrétiens, ils ne sont donc pas vraiment des hommes. Leur rôle, dans l'économie générale du monde, est infiniment mystérieux: rôle de précurseurs inconscients d'une Humanité supérieure, appelée à des destinées singulièrement plus hautes; précurseurs tellement semblables, par certains de leurs caractères, aux Immortels qu'ils annonçaient, que l'on a peine à concevoir que leurs âmes, à eux, leurs tristes âmes souffrantes et obscures, ne soient pas, elles aussi, perpétuellement vivantes, d'une certaine vie pénombrale.

Dans cette deuxième hypothèse, l'ancienneté de l'Homme libre et responsable se réduirait sans doute à quelque vingt mille années. Peu importerait dès lors, pour nous, que les Pré-hommes fussent extrêmement anciens. Nous pourrions, sans aucun trouble, envisager que les premiers d'entre eux eussent apparu dans les débuts du Quaternaire, ou même dans le Pliocène, ou même dans le Miocène supérieur; et leur passé ne pèserait pas plus sur nos épaules que le passé du Pithécantrophe. Les premiers Hommes de l'espèce *Homo sapiens* arrivés dans nos pays, les Hommes de Grimaldi et de Cro-Magnon, venaient du centre de dispersion de la famille humaine, descendante d'Adam. Cette famille s'était peu à peu partagée en des races distinctes, graduellement différenciées par le climat et le genre de vie. Les unes gardaient intacts la flamme de la Révélation primitive et l'espoir du Relèvement futur. Les autres, plus ou moins dégénérées, matérialisées, tombées dans l'ignorance, l'incompréhension, l'inconscience, n'avaient plus que des reflets de cette flamme, un souvenir obnubilé de cet espoir, l'idée vague de Dieu, le culte des morts, le goût de la beauté matérielle, sans doute aussi une certaine conception de l'Universel, la distinction du bien et du mal, le sentiment de la Justice.

La seule objection à cette deuxième hypothèse est la très grande difficulté d'admettre que les anciens Paléolithiques ne soient pas des Hommes. Pas des Hommes, les Chelléens, qui travaillaient le silex avec tant d'habileté, avec une si exacte appropriation de l'outil à la fonction qu'il doit accomplir? Pas des Hommes, les Néandertaliens, qui connaissaient le feu et pratiquaient la sépulture? Il semble, au contraire, que, d'eux à nous, il n'y ait pas de différence essentielle. Ils nous apparaissent ainsi que des Sauvages très arriérés, ou très dégénérés, mais non pas comme des brutes. Je crois même qu'il ne viendrait à l'idée de personne de les appeler des Primitifs, si leur anatomie n'avait pas, par rapport à la nôtre, quelques caractères de bestialité. Car on n'appelle pas primitifs les Australiens, ni les Boschimans, ni les Hommes des Bois de la Malaisie; et cependant qui pourrait affirmer que

l'intelligence de ces pauvres sauvages soit supérieure à celle de l'homme de Chelles ou de l'homme de la Chapelle-aux-Saints?

Troisième hypothèse. Le couple unique d'où sont sortis tous les hommes, et dont la prévarication inimaginable a introduit le mal dans le monde, est apparu, à vécu, est mort, il y a bien longtemps. Les races que les évolutionnistes appellent primitives, les races du Paléolithique le plus ancien, descendant de lui, tout comme les races les plus civilisées. Il n'y a pas de Pré-hommes; il n'y a pas de Pré-adamites. L'espèce humaine est vieille de 35,000 ans, ou de 40,000, peut-être de 50,000, peut-être davantage encore. D'abord constituée en une race unique, elle s'est partagée en une foule de rameaux, graduellement différenciés. Les Chelléens, les Néandertaliens, sont de très anciens rameaux; ce ne sont pas des rameaux antérieurs à l'*Homo sapiens*. Au moment où ils se font connaître à nous, ils sont déjà très dégénérés, probablement plus dégénérés, descendus plus bas que les plus dégradés de nos Sauvages actuels. Leur dégénérescence, probablement très ancienne, a été jusqu'à les *bestialiser*, jusqu'à leur donner une certaine apparence simienne, jusqu'à faire apparaître dans leur anatomie quelques traits qui rappellent l'anatomie des Singes. Mais ils ont gardé, malgré tout, quelque ressemblance de la dignité originelle. Ils sont ingénieux, industriels, habiles; ils ont le feu; ils ont la sépulture. Leur race — à supposer qu'il n'y en ait qu'une — s'est étendue sur une grande partie de la terre. Puis, elle a été refoulée peu à peu, par des races moins dégénérées, devenues cependant sauvages et peut-être féroces; elle a été refoulée jusqu'aux confins des zones habitables, jusqu'au voisinage des grandes glaces, jusqu'aux rives de la mer occidentale, jusqu'aux premières îles de l'Océan infranchissable dont le fond et les bords étaient à peine fixés et qui a peut-être englouti, dans des cataclysmes demeurés légendaires, toute une Atlantide peuplée d'hommes.

Mais, contre cette troisième et dernière hypothèse, il y a une objection redoutable, tirée des faits habituels ou, si l'on veut, des lois de la zoologie. On conçoit très bien, on admet très volontiers, la possibilité d'une dégénérescence morale, et même physiologique; car nous voyons près de nous, encore vivantes, des races humaines certainement dégénérées, dont les individus sont des sortes d'enfants n'ayant plus qu'une conscience très trouble et une responsabilité très limitée; mais ces dégénérés d'aujourd'hui n'ont pas, dans leur anatomie, de caractères simiens; ni leur crâne, ni leur conformation cérébrale, ni leurs mâchoires ne diffèrent sensiblement des nôtres; ce sont des infra-hommes, non des pré-hommes. L'évolution, disent les paléontologistes, n'est jamais régressive. Si c'est l'évolution qui, graduellement, a fait, chez le Primate, saillir le menton, s'agrandir la face, se dresser la colonne vertébrale, ce Primate évolué ne reviendra pas en arrière, et ses progrès demeureront acquis au phylum humain. Aux yeux d'un zoologiste, les Néandertaliens et les Chelléens ne sont pas, ne peuvent pas être des dégénérés; ce sont des primitifs, ce sont des intermédiaires entre l'Anthropomorphe et l'Homme véritable.

Peut-être l'objection n'est-elle pas absolument sans réplique. Est-il bien sûr, d'abord, que l'évolution, dans la série animale, ne soit jamais régressive? Nous ignorons presque toute de l'évolution. Elle consiste, semble-t-il, dans l'existence d'un certain principe ascensionnel au sein de la chose vivante; ce principe ascensionnel va suffire à modifier dans un sens déterminé toute une anatomie, ce qui est d'ailleurs parfaitement inexplicable. Mais nous savons que le principe en question devient parfois invisible, inopérant, inefficace, comme s'il s'était endormi, engourdi, pour toujours ou pour longtemps. Est-il bien sûr qu'il n'y ait pas, à côté de lui, dans la chose vivante, un principe contraire, un principe antagoniste, qui, au lieu de pousser l'organisme plus avant, tende à le laisser retomber dans un état antérieur? Certaines Ammonites de la deuxième moitié du Crétacé ressemblent à s'y méprendre, les unes à des Ammonites du Jurassique, les autres à des Cératites du Trias. Ne serait-ce pas là des exemples d'une évolution régressive? En second lieu, c'est faire de la bien mauvaise Histoire naturelle que de raisonner toujours à propos de l'Homme, comme s'il n'était qu'un animal. Entre l'Homme et l'Animal, il n'y a pas que des différences anatomiques; il y a une différence autrement essentielle, qui est l'existence, chez l'Homme, d'une âme raisonnable. Dès lors, si cette âme, au lieu de monter, comme elle y est appelée, se met à descendre — et nous savons bien qu'un poids secret lutte constamment en elle contre la force d'ascension — jusqu'où n'ira pas la dégénérescence? Et pourquoi la dégénérescence n'irait-elle pas jusqu'à retentir, non seulement sur la physiologie — ce qui est évident et incontesté — ,mais

même sur l'anatomie? L'Homme, à coup sûr, est un être d'exception, et l'on ne pourra jamais l'expliquer *tout entier* si l'on n'admet pas pour lui, pour les lentes modifications de son organisme à travers l'hérédité, des lois spéciales, distinctes de celles qui semblent régir inexorablement les bêtes.

On peut choisir entre les trois hypothèses. Je ne crois pas qu'il y en ait d'autres. Je ne crois pas non plus qu'un chrétien puisse aisément adhérer à la première, à moins de se payer de mots, ou de faire bon marché des Saints Livres et par conséquent de son christianisme. Mais, entre les deux autres hypothèses, le choix lui est certainement permis; et je ne vois ni raison scientifique invincible, ni argument philosophique décisif, qui puissent l'obliger à préférer l'une à l'autre. Pour mon compte, et pour le moment, je veux dire jusqu'à plus ample informé, c'est vers la troisième que j'incline, en dépit de l'objection zoologique, très grave, dont j'ai parlé.

Le choix *scientifique* entre les trois hypothèses serait grandement facilité si l'on venait à trouver, dans les contrées où semble s'être produite l'éclosion humaine, c'est-à-dire la Mésopotamie, la Chaldée, l'Asie antérieure, la Syrie, la Palestine, l'Égypte, si l'on venait, dis-je, à trouver des gisements humains qui fussent contemporains de notre Paléolithique. Jusqu'ici, la Préhistoire, quand elle est remontée plus haut que l'âge des métaux et de la pierre polie, ne nous a révélé l'existence que de peuplades sauvages dont on peut indéfiniment se demander si elles sont très primitives ou si elles sont très dégénérées; car les Cro-Magnon eux-mêmes, tout industriels et artistes qu'ils fussent, n'étaient, à coup sûr, que des Sauvages. La question est de savoir *si, au même moment que ces peuplades ignorantes*, ne vivaient pas d'autres hommes, infiniment supérieurs, infiniment plus conscients, ayant en eux, bien plus manifeste, la ressemblance divine, ayant le sentiment plus ou moins clair de leur liberté et de leur responsabilité. Pour résoudre cette question, il faudra de longues et patientes recherches en dehors d'Europe, dans les contrées qui sont le berceau de l'Humanité. J'espère que l'on cherchera, et que les recherches finiront par aboutir. Je crains seulement qu'il ne soit toujours très difficile d'établir le synchronisme entre les très vieilles civilisations ainsi exhumées et nos gisements paléolithiques européens, en raison surtout de l'absence des invasions glaciaires dans les pays où ces civilisations ont dû prendre naissance, se développer et se perpétuer, absence d'invasions glaciaires qui a dû avoir comme conséquence l'invariabilité, ou la quasi-invariabilité, des faunes de Mammifères.

\* \* \*

En attendant que la Science réponde — si elle répond jamais —, nous resterons dans la nuit. Chacun de nous, à la question formidable que je viens de poser, répondra suivant ses tendances philosophiques et ses croyances; et la discussion demeurera impossible.

Mais il n'y a pas là de quoi troubler l'âme chrétienne. Qu'importe, au fond, pour elle, l'exacte durée qui nous sépare, nous, de la naissance de notre Père commun, Adam? l'exacte durée qui s'est écoulée de la Chute à la Rédemption? Il y a là un mystère tout aussi impénétrable que celui de la durée qui nous sépare du Dernier Jour où tout doit s'accomplir. De cette ignorance profonde, nous serions suffisamment consolés si nous pouvions savoir qu'à aucun moment de la longue suite de millénaires dévolue à l'Humanité l'adoration, la prière, l'amour n'ont connu, ni ne connaîtront, d'éclipse totale, d'interruption complète. Je pense, quant à moi, qu'il ne faut pas douter de la continuité, parmi les hommes, de l'adoration, de la prière et de l'amour. C'est cette triple continuité, leur souvent vacillante, mais cependant permanente, au milieu de l'immense nuit, c'est, dis-je, cette triple continuité qui justifie la Création; c'est elle qui console le Créateur de la révolte et de l'oubli par lesquels incessamment se déforme son œuvre. Au sein des peuplades les plus misérables et les plus dégradées, il est de très belles âmes en qui Dieu se complait et qui, dès que Dieu leur est montré, deviennent tout aussitôt, disait Bloy, « des gouffres humbles ». Mais je crois qu'il y a toujours eu des adorateurs, des implorateurs, des amoureux beaucoup plus conscients. J'aime à me figurer, de la Chute d'Adam à l'élection du peuple de Dieu, une lignée ininterrompue de Patriarches se transmettant, de génération en génération, pendant des centaines de siècles, les Enseignements et les Promesses. Chose confondante, et qui montre

combien les pensées divines diffèrent de nos pensées, *cela a suffi à Dieu*. Pendant que la Terre, un grand nombre de milliers de fois, tourne autour du Soleil, bien des crimes se commettent à sa surface; bien des clameurs bestiales, bien des cris de douleur et de désespoir, bien des blasphèmes, montent, de cette planète aux destinées étranges, vers les cieux épouvantés; mais la voix pieuse des solitudes où prient quelques hommes simples et bons couvre aisément blasphèmes et clameurs; et la fumée de quelques sacrifices, fil ténu et bleu s'élevant dans l'air calme du matin ou du soir, porte en elle un parfum si puissant qu'il abolit l'odeur des crimes.

PIERRE TERMIER,  
Membre de l'Institut.

## Monseigneur Seipel et la reconstruction de l'Europe

Deux hautes figures de prélats catholiques dominent ce temps : celle du cardinal Mercier, celle de Mgr Seipel.

Le cardinal Mercier, c'est le défenseur du droit et le gardien de la justice; l'évêque, fort des seules armes spirituelles, qui arrête le Barbare à la tête de ses hordes, excommunie Théodose après le massacre de Thessalonique. Mgr Seipel, c'est le prélat que la cité vaincue, livrée à l'anarchie, vient chercher dans son église ou dans sa cellule, pour s'en faire son chef et son constructeur; le théologien qui se révèle, à l'heure du péril, homme d'État et diplomate. En tous deux se retrouve cet esprit catholique, réaliste et logique à la fois, esprit reconstruteur, fait, non pour détruire, mais pour accomplir, instrument divin d'ordre et de paix. *Præsse civitati* : n'est-ce point, aux heures de grande détresse, dans la carence du pouvoir civil, le rôle traditionnel de l'évêque?

\* \* \*

Mgr Seipel, je viens d'avoir le privilège de l'entendre et l'honneur de l'entretenir. La douceur, la prudence et la bonté me semblent les trois vertus qui le caractérisent. Plutôt grand, assez fort et de noble prestance, la clarté de son regard brille derrière ses lunettes, sous un crâne dénudé. Un nez aquilin, aristocratique et dominateur, corrige la mollesse d'un visage un peu rouge : « C'est un diplomate », pense-t-on au premier abord. Mais l'on ajoute aussitôt : « C'est un chef. » Un diplomate donc, un chef, mais surtout un prêtre qui a dirigé son pays comme on dirige une conscience. Et rien n'illustre mieux en lui le prêtre que le geste par lequel, après l'attentat dont il fut victime, il a, devant le tribunal, pardonné à son assassin.

L'ancien chancelier de la République autrichienne est avant tout un Européen. Sa patrie, dont il eut la garde, c'est dans la perspective européenne qu'il la situe, c'est comme une partie dans l'ensemble qu'il la considère. « Les petits peuples, a-t-il dit, ont plus que les grands le sentiment de l'Europe. » Car, maintenant, l'Autriche est un petit peuple. Pour elle, il accepte ce destin. Il ne regarde plus en arrière, il ne s'attache plus aux ruines du passé. Il veut réconcilier son pays avec l'Europe nouvelle. Il ne demande

pour lui que les conditions matérielles indispensables à son relèvement et à son indépendance. On devine qu'il est adversaire de l'*Anschluss*, partisan d'une entente économique avec les Etats successeurs. Simplement, franchement, il reconnaît les erreurs de l'ancienne monarchie; simplement, franchement, il sait se mettre à la faute des vainqueurs, les comprendre et les excuser jusque dans les fautes qu'ils ont pu commettre, qu'ils ont dû peut-être commettre, à l'égard de sa patrie, l'Autriche. Cet homme émeut ses auditeurs par la sérénité d'âme que révèle un langage sans apprêt. Or, c'est déjà bien servir sa patrie et l'humanité que de répandre ainsi autour de soi la confiance et le calme.

\* \* \*

Donc, Mgr Seipel incarne l'Autriche nouvelle, l'Autriche réconciliée, qui veut vivre la vie européenne, l'Autriche, petit pays dont le sort dépend étroitement de la collectivité européenne. Comment voit-il l'Europe de cet observatoire?

Comme celui de son pays, le sort de l'Europe l'inquiète. Certes, il la croit malade. Il pense à son avenir menacé, non pas en pessimiste de parti pris, en dilettante des catastrophes, mais en homme d'action qui cherche, son poste de combat pour l'occuper et son devoir pour l'accomplir. Il veut apporter, il veut que son pays apporte sa pierre à la reconstruction.

Ce qui le préoccupe le plus, c'est la question des nationalités. Elle est pour lui la question européenne par excellence. Preuve en soit que les autres continents ne la connaissent pas et ne la comprennent point. Quand un émigrant s'embarque pour les Etats-Unis, le Brésil ou l'Argentine, il y va chercher autre chose que la conservation de sa nationalité, de sa langue, de sa culture : il est même résolu à les perdre, à les échanger contre plus de liberté, plus d'espace, plus de fortune. D'Amérique, en revanche, on juge souvent l'Europe sans intelligence et parfois sans pitié : « Ce petit continent, quand donc les rivalités nationales cesseront-elles de le diviser? Si les Européens sont incapables de faire entre eux la paix et de s'unifier, qu'on les abandonne à leur sort! » Mais sans les nationalités, sans cette bigarrure de langues et de mœurs, l'Europe ne serait pas l'Europe. L'Europe est grande en profondeur beaucoup plus qu'en espace : son passé, ses traditions historiques, voilà son trésor; voilà le terreau de la grande civilisation qu'elle a mis des siècles à créer, à imposer au monde. Une Europe unifiée, comme la rêvent les internationalistes de la stricte observance; une Europe avec une langue artificielle ou même une langue imposée, serait une Europe appauvrie, en décadence, et dont le rôle civilisateur toucherait à sa fin.

Le salut de l'Europe serait bien près d'être assuré, le jour où l'on réussirait, non point certes à la fragmenter davantage, en accordant l'indépendance politique à toutes les minorités nationales, mais à placer celles-ci au bénéfice d'un droit vraiment appliqué, d'une protection vraiment efficace. On verrait alors dans l'intérieur des Etats, les minorités nationales oublier très vite leurs anciens griefs et se réconcilier avec les majorités dominantes. Sinon, les nationalités encore mineures ne désarmeront jamais; leur résistance ira s'exaspérant, jusqu'à une nouvelle catastrophe que l'Europe ne sera plus en état de supporter.

On le voit, le problème des nationalités hante l'ancien chancelier d'Autriche. Il voudrait le résoudre comme un seul pays en Europe a su le résoudre : la Suisse. Cette opinion révèle d'ailleurs combien l'influence de la Suisse est forte dans une Autriche qui a calqué ses institutions nouvelles sur les institutions helvétiques; et je me plais ici à penser que cette influence est dans l'intérêt de l'Europe, de la France en particulier. Mgr Seipel est donc un Européen fédéraliste, c'est pourquoi la nécessité d'une organisation inter-

nationale, faite essentiellement pour garantir les droits des minorités, s'impose comme le couronnement de son système. La Société des Nations n'a guère de plus chaud partisan que lui; aussi bien, est-ce lui qui a fait appel à elle pour la reconstruction financière de l'Autriche. Mais c'est un partisan éclairé qui la conçoit, comme la concevaient, avant les temps, les grands théologiens catholiques. La Société des Nations de Mgr Seipel, c'est la *societas civitatum* de saint Augustin. Il attend d'elle qu'elle devienne un centre d'éducation politique où les hommes d'Etat, les intellectuels, les diplomates et les économistes apprendront à penser « européenement ». La « communion des nations » est, aux yeux de ce prêtre, une des parties terrestres de la communion des saints : *ut sint unum!*

\* \* \*

Mgr Seipel est donc un optimiste : ne faut-il pas être un optimiste pour agir, et surtout pour faire agir? Nous avouons l'être moins que lui. Car nous avons peut-être moins que lui confiance dans les hommes. Sans doute, lorsqu'on aura réussi, avec le temps, à résoudre le problème des nationalités, la paix règnera dans une grande partie de l'Europe pour le salut de tout le continent. Pourtant d'autres symptômes de décadence attendent le médecin et les remèdes : le matérialisme des masses, l'anarchie intellectuelle, la destruction des élites. Le problème de l'Europe est en définitive un problème religieux; qui le sait mieux que ce grand prêtre pacificateur et reconstruteur?

GONZAGUE DE REYNOLD.

## Catholiques Belges

soutenez notre effort

d'apostolat intellectuel

ABONNEZ-VOUS à

## La revue catholique des idées et des faits

la plus importante revue belge  
renseignant sur tous les problèmes  
religieux, politiques, sociaux,  
littéraires, artistiques.

Abonnements :

Un an, 25 francs, six mois, 15 francs.

# Les idées et les faits

## Chronique des Idées

### Correspondance apologétique

A diverses reprises le chroniqueur de cette Revue fut sollicité de répondre à une vieille objection qui, depuis des siècles, a fatigué l'Apologétique. Il s'excuse auprès de ses lecteurs de laisser passer pour cette fois dans la revue l'objection telle que la formule son correspondant anonyme en faveur duquel il croit devoir rééditer la réfutation classique mais, peut-être, oubliée de quelques-uns. Voici la lettre, suivie de la réponse :

» Monseigneur,

» Je suis chrétien très pratiquant mais toujours tenaillé par les doutes : de toute éternité le bon Dieu savait que Adam et Eve auraient péché, que des millions de ses créatures L'auraient méconnu, blasphémé! que des milliers, peut-être des millions d'entre elles iraient en enfer et malgré cela, ce Dieu de toute bonté qui nous aime *tous plus qu'un père aime son enfant unique*, ce Dieu nous a créés! Expliquez cela, je vous prie, Monseigneur, dans la *Revue des Idées et des Faits*, je lirai avidement les explications.

» Veuillez agréer, Monseigneur, l'assurance de mes sentiments très distingués.

» Un catholique de cœur et d'âme. »

MONSIEUR ET CHER CORELIGIONNAIRE,

Vous êtes bien bon de vous mettre martel en tête pour pénétrer l'éternel mystère de la prédestination et chercher à concilier les attributs divins, qui, après tout, se passent de nos explications.

» Devant ce mystère, le croyant se prosterne et adore. Attitude très simple et très logique.

S'il s'agit de répondre à l'orgueilleux blasphémateur qui argue du malheur de la créature pour attaquer la bonté du Créateur et prend plaisir à les faire s'entrechoquer dans une apparente contradiction, renvoyez-le aux apologistes et soyez assuré que le dernier mot reste à la vérité.

Vieille question qui, de tout temps, exerça la sagacité des esprits réfléchis, que les Augustin et les Jean Chrysostome ont largement éclairée, que personne, peut-être, n'aborda de front avec plus de hardiesse que l'illustre Jean Damascène, au VIII<sup>e</sup> siècle, dans son *Dialogue contre les Manichéens*.

» Pourquoi, dit le Manichéen, Dieu a-t-il créé le démon? — C'est par bonté et pour le rendre heureux. — Mais Dieu savait que le démon serait malheureux. — N'importe, puisque c'est uniquement par sa faute que le démon se damne. — Je vous l'accorde. Mais comment un Dieu bon, sachant que le démon se damnerait par sa faute l'a-t-il créé malgré cette prévision? »

Voilà bien l'objection dans toute sa force et l'on voit qu'elle n'est pas neuve. Au fond, il y a un mystère que la raison humaine n'a pas la prétention de percer. Mais il lui appartient au moins de montrer qu'il n'y a là aucune contradiction et d'un mot pénétrant, Jean Damascène la résout victorieusement.

Le premier mot, dans sa théorie, est à la Bonté, observe le R. P. de Regnon (*Banès et Molina*, p. 345) que je résume ici, le dernier restera à la Bonté. *C'est, dit-il, parce que si la prévision de la faute future empêchait de créer par Bonté, la malice prévaudrait contre le bien, le mal vaincrait la Bonté de Dieu.*

Méditez à loisir cette réponse si courte et si profonde. Le bien est la grâce donnée par la Bonté. Cette grâce est bonne, puisqu'elle contient tout ce qui peut faire le bonheur de celui qui la reçoit et qui la garde. Elle est bonne, donc Dieu peut la donner par Bonté. Par conséquent, envisagée en elle-même, elle est un bien possible réalisable, elle peut devenir le terme d'un vouloir divin. Mais si la prescience du mauvais usage que le pécheur ferait de cette grâce empêchait Dieu de la donner, la malice de la créature

fermerait certaines voies à la Bonté du Créateur; un possible deviendrait impossible, le mal vaincrait le Bien.

Appliquez maintenant cette même pensée, non plus à une grâce particulière, mais à toute l'histoire d'un damné, et vous comprendrez l'impuissance du mal contre le Bien. Toute cette histoire est Miséricorde du côté de Dieu, méchanceté du côté de l'homme. Mais la prescience de l'abus des grâces est sans influence sur la volonté *antécédente* de faire du bien.

Telle est la victorieuse réponse du docteur grec et, «selon moi», conclut le R. P. de Regnon, c'est le dernier mot de la question; car c'est répondre par la nature même du bien et du mal, — du bien toujours puissant, du mal toujours impuissant. »

\* \* \*

Cette réponse est expliquée de la manière suivante par saint Jean Damascène :

» Le Manichéen demande : Pourquoi le Seigneur a-t-il dit : Il eût été bon à cet homme de ne pas naître? Et le saint docteur répond :

» Parce que s'il convient que celui qui est bon donne des biens, il y a bonté et opprobre, pour celui qui reçoit, à ne pas garder les biens reçus, cette perte ne provenant pas du donateur mais de la propre lâcheté de l'ingrat. Dieu étant bon ne peut pas ne pas donner des biens; il ne peut pas, j'entends par là, il ne veut pas. Mais celui qui se refuse à recevoir ses biens doit s'en prendre à lui-même de ce qu'il devient *cause de soi-même*, par là même qu'il choisit de refuser au lieu d'accepter. Il n'est donc ni juste, ni convenable, que ce refus d'accepter empêche celui qui est bon de bien faire et de donner des biens. Car *la malice triompherait de la bonté*, si, pendant que Dieu par Bonté appelle du néant à l'être, il se pouvait que le mal futur, chute volontaire hors du bien, empêchât une création bonne et faite par celui qui est bon. »

Quatre siècles auparavant, saint Jean Chrysostome, résolvant l'objection tirée de la réprobation développait la même idée avec une rare énergie. « Les réprouvés, Dieu les a créés dans sa prescience, parce que sa bonté a vaincu sa prescience. » Loin d'être opposée à la bonté de Dieu, la prévision de la ruine éternelle provenant uniquement de la perversité de l'homme, met cette bonté en pleine lumière. Pour avoir prévu l'abus des grâces, Dieu ne s'est pas retenu d'accorder à la créature le bienfait de l'existence; sa bonté triomphe pour ainsi dire de sa prescience, lorsqu'il ne refuse pas d'appeler à l'existence ceux qui ne cesseront pas d'abuser de ses bienfaits.

Dans tous les textes des Pères de l'Église qui se sont appliqués à dissiper l'apparente contradiction du problème, une lumineuse distinction s'établit entre le don fait par Dieu et l'usage que l'homme en fait, entre la grâce qui élève la nature et le mérite ou le démérite personnels; entre le bien toujours puissant et le mal incapable de l'emporter sur la bonté; entre la volonté *antécédente* de Dieu (le mot est de saint Jean Damascène) qui est cause efficace de tout bien et la simple permission du mal qui se concilie avec tous les attributs divins.

\* \* \*

Avec un brin de philosophie, il y a une distinction qui saute aux yeux lorsque l'on recherche l'origine du mal, c'est sa *possibilité* et son *existence*. Posez l'être fini, contingent, défaillant de la créature, son esprit faillible, sa volonté changeante, et il est clair que le mal est possible. Son existence dépend de l'acte libre d'une volonté qui s'insurge contre la loi divine. La possibilité du mal est un simple corollaire de la liberté.

Et voilà donc que la question posée : pourquoi Dieu a-t-il créé des esprits dont il prévoit l'éternel malheur? revient à celle-ci : pourquoi Dieu a-t-il créé des esprits? Pourquoi les a-t-il gratifiés d'un bienfait dont l'abus rend le péché au moins possible?

Un maître de l'Université de Louvain dont l'esprit géométrique avait des arêtes coupantes, M. A. Dupont, a répondu à la question

avec sa clarté habituelle dans l'ancienne revue : *La Controverse et le Contemporain*, de Lyon, vers 1885. Je me borne à le résumer.

Pourquoi Dieu a créé des esprits ? Mais j'ai le droit de ne pas vous répondre. Le fait est là patent, incontestable, ils existent et l'ignorance du pourquoi n'empêche pas leur existence. Essayons quand même.

Pourquoi ? Pourquoi le don périlleux de la liberté ? Ne serions-nous pas plus heureux sans le libre arbitre ?

On part d'une vérité que la philosophie démontre jusqu'à l'évidence : Dieu ne crée que par amour, il rayonne l'amour comme le soleil la lumière. Sa bonté diffusive de soi appelle des créatures participantes de ses perfections à l'union avec Lui. Et voilà donc que surgit, par une suite nécessaire, l'homme capable d'aimer et d'être aimé, l'homme capable de partager par l'amour le bonheur divin, l'homme doué d'une âme spirituelle, l'homme couronné de cette magnifique prérogative, l'intelligence et la liberté.

Nature spirituelle implique volonté comme le cercle implique un centre ; volonté implique liberté, volonté libre et finie implique défaillance possible, possibilité du péché.

Allez-vous vous plaindre de cette liberté qui est la condition de votre grandeur, de votre supériorité, de cette liberté sans laquelle il n'y a plus d'amour ni de bonheur, de cette liberté qui vous fait roi ici-bas et artisan de votre destinée ? Vous vous plaignez de l'imperfection de ce glorieux apanage. Prenez-vous en à la nécessité de l'être créé, et si cette liberté dévie, si elle prévarique, ne vous en prenez qu'à vous-même de l'abus du don royal.

Vous insistez, car notre ignorance est toujours en quête de pourquoi, est-ce que le Tout-Puissant ne pourrait pas intervenir au moment psychologique pour empêcher le mal que les causes libres sont sur le point de commettre ?

Mais, oui, Celui qui peut tout peut empêcher le mal. Doit-il l'empêcher ? Doit-il ne pas laisser congé à la liberté de s'égarer par des choix coupables ? Je vous défie bien de le prouver.

\* \* \*

Mettez-vous donc dans la tête que la *permission* du péché ne répute à aucun attribut de Dieu.

Sa sainteté ne proteste pas là-contre, puisque, en permettant le péché, Dieu l'abhorre et le châtie.

Sa divine sagesse ne proteste pas, car elle dispose de l'art souverain, le mal une fois commis par la libre détermination de la volonté humaine, de l'utiliser pour une fin raisonnable. Dieu, a dit le grand Augustin, permet le mal parce qu'il est assez puissant et assez bon pour en faire jaillir le bien.

Sa bonté ne proteste pas, elle est hors cause dès lors qu'elle pourvoit l'homme des moyens que requiert sa fin. Jamais l'homme n'est placé dans la nécessité de pécher, s'il méseuse de sa liberté, la faute en retombe sur lui seul.

Que dis-je ? La bonté de Dieu commande son respect de la liberté humaine, puisque, d'un côté, la permission du mal est nécessaire pour garder à la liberté la puissance du mérite, et que, d'autre part, elle est impérieusement exigée pour l'obtention du bien suprême qui seul suffit.

En fin de compte, laissez-moi dire que cette objection dont vous vous faites un dragon, un épouvantail, est souverainement absurde et injuste, car elle revient à ceci : Dieu m'a octroyé la liberté pour faire le bien et conquérir le bonheur. J'en ai usé pour faire le mal, je suis malheureux, je le suis uniquement, exclusivement parce que je l'ai voulu, librement voulu. Donc, et ce donc est un sot, Dieu est en tort et en faute de m'avoir doté d'un bienfait qu'il m'a plu de faire tourner à mon malheur !

Et il faut bien conclure avec ce sophiste de Genève auquel il échappa parfois de dire la vérité.

« Murmurer de ce que Dieu n'empêche pas l'homme de faire le mal, c'est murmurer de ce qu'il l'a fait d'une nature excellente, de ce qu'il a mis à son action la moralité qui les embellit, de ce qu'il lui donne droit à la vertu... Que pouvait de plus en notre faveur la puissance divine elle-même ? Pouvait-elle mettre de la contradiction dans notre nature, et donner le prix d'avoir bien fait à qui n'eut pas le pouvoir de mal faire ? Quoi ? pour empêcher l'homme d'être méchant, fallait-il le borner à l'instinct et le faire bête ? Non, Dieu de mon âme, je ne te reprocherai jamais de l'avoir faite à ton image, afin que je puisse être libre, bon et heureux comme toi ? »

J. SCHYRGENS.

## FRANCE

### France et Allemagne

D'après un article de John Bell : La France, Hindenburg et la Paix, dans *The Forthightly Review*, de juin 1925.

De tous les problèmes légués par la guerre, ceux auxquels la France a à faire face sont les plus difficiles. Ils le sont d'autant plus que le suffrage universel ne lui a pas donné un gouvernement stable.

Il y en a d'extérieurs et d'intérieurs. Parmi ces derniers, le plus sérieux est le problème financier. Jusqu'ici deux faits surtout se sont opposés aux efforts faits pour le résoudre : opposition d'une forte minorité parlementaire aux mesures adoptées pour équilibrer le budget, ces mesures ayant un caractère socialiste ; problème de la sécurité, s'imposant à l'attention du cabinet et compliqué encore par l'élection de Hindenburg comme Président du Reich.

M. Painlevé — un grand mathématicien, un des rares Français assez savant pour critiquer la théorie d'Einstein — n'a réussi à former son cabinet qu'avec les pires difficultés. La question Caillaux a été naturellement la source de complications multiples. Caillaux a la réputation d'être un financier de génie ; aussi beaucoup de Français, qui naguère le regardaient comme un traître, acclament-ils en lui aujourd'hui le « sauveur ». Il faut avouer que, quelles qu'aient été ses fautes — l'auteur l'a observé de près dans les trois moments les plus difficiles de son existence — il est un homme courageux, que l'injure n'affecte point. Les yeux de la France sont fixés sur lui. On attend de M. Caillaux de grandes choses. S'il réussit, ses anciens errements lui seront pardonnés.

En arrivant au pouvoir, le nouveau chef de gouvernement a dû renoncer à deux des projets les plus importants de son prédécesseur : impôts sur le revenu ; suppression de l'ambassade de France auprès du Vatican.

La France a particulièrement besoin, en ce moment, de calme à l'intérieur : le problème de la sécurité et de la paix de l'Europe se pose de façon de plus en plus pressante.

L'attitude française officielle à cet égard n'est pas très compréhensible, du point de vue d'un étranger. Si la France (M. Hériot, comme M. Briand, comme M. Painlevé) tient et reste fidèle au Protocole, pourquoi négocie-t-elle au sujet du Pacte ? Elle ne peut avoir l'un et l'autre à la fois. Le gouvernement français a apparemment commencé les pourparlers parce que, en repoussant l'offre allemande, il eût craint de produire une impression fâcheuse sur l'opinion. Mais il n'est pas enthousiaste au sujet d'un projet d'accord ne s'appliquant qu'aux frontières ouest de l'Allemagne, non à ses frontières orientales et méridionales.

Il est remarquable à quel point les organes de l'opinion française qui appuient le cartel des gauches critiquent le projet de pacte. Certains de ces organes, pourrait-on dire, veulent la paix à tout prix ; mais les offres allemandes ne leur donnent pas satisfaction. Ils ne comprennent pas non plus la promptitude avec laquelle le gouvernement britannique a consenti à discuter ces offres. Ils disent ne pas comprendre comment ce gouvernement est prêt, après tout ce qui s'est passé, à croire l'Allemagne sur parole. Beaucoup de Français pensent de même. Et de fait, on pourrait aisément défendre le point de vue que le Pacte une fois signé et appliqué, l'Allemagne y jouerait un rôle prépondérant. Elle aurait tout à gagner, rien à perdre ; elle pourrait, en vertu de l'article 16 du *Covenant* de la S. D. N., soulever à peu près toutes les questions qu'elle voudrait.

L'attitude de l'Allemagne, cherchant à échapper aux clauses du traité de paix, serait, pour ainsi dire, légalisée par sa participation au Pacte. L'idée de conclure un pareil pacte avec le Reich avant qu'il ne désarme est grotesque. Si la Grande-Bretagne est prête à pardonner à l'Allemagne avant que celle-ci n'ait donné de preuves décisives de son désir de s'amender, elle ne doit pas s'étonner de voir la France hésiter à s'engager dans la même voie. Si on étudie sans parti pris l'histoire de l'Allemagne depuis la paix, on constate que des symptômes inquiétants se manifestent peu à peu, lentement, mais sûrement.

Dès le lendemain de l'humiliation et de la débâcle, des influences ont commencé à agir pour dissiper le désespoir et insuffler au peuple allemand une confiance plus grande que jamais dans ses destinées. Nationalistes et ultra-nationalistes rédigèrent un programme ainsi conçu : 1° ne pas exécuter le traité de paix ; 2° ne pas désarmer ; se préparer, au contraire, pour le jour où le peuple allemand pourra effacer sa défaite. Ce programme a été fidèlement exécuté. L'Europe s'est trouvée en présence d'une façade. L'Allemagne officielle était censée vouloir la paix. Derrière cette façade les éléments de désordre étaient à l'œuvre. Ils voulaient recréer aussi rapidement que possible la mentalité d'avant 1914.

Ils sont arrivés à ce résultat qu'un gouvernement sans participation des nationalistes est, en Allemagne impossible : qu'entre la mentalité de 1919 et celle de 1925 la différence est gigantesque. Elle tire toute sa signification de l'élection de Hindenburg. Le feld-maréchal a été élu à la suite

de la propagande pangermaniste. Ceux qui votèrent pour lui voyaient en lui le sauveur de l'Allemagne, le réalisateur de ce à quoi ils pensent. Si l'Allemagne a refusé de désarmer, si elle tâche d'augmenter ses forces militaires; si elle a essayé de garder ses armes et son matériel de guerre, c'est parce qu'elle pense à faire la guerre un jour. Les alliés le savent; d'où le désir de certains d'entr'eux d'obtenir d'elle des garanties de sécurité. Ils savent aussi que l'élection de Hindenburg correspond à la volonté de la majorité du peuple allemand, lequel ne veut pas du traité de Versailles, lequel aspire à dominer un jour l'Europe.

Chaque engagement allemand est accompagné d'une restriction mentale. La question se réduit à ceci: que voudra obtenir l'Allemagne comme prix de ce qu'elle propose à l'ouest? Car elle demandera certainement quelque chose. Sur ce point les alliés diffèrent d'opinion.

Politiciens de gauche comme de droite, en France, voient dans l'élection Hindenburg une nouvelle preuve de la réalité du péril allemand, un nouvel indice que le Reich reprend conscience de lui-même.

La politique extérieure française se réduit à ces trois ou quatre points: désarmement allemand, d'abord; arbitrage, assistance mutuelle; enfin, inviolabilité des traités. La politique allemande vise à répudier le traité de paix et le plan Dawes, à rétablir la monarchie, puis à faire une guerre de revanche.

La politique britannique, en quoi consiste-t-elle? Quelqu'un le sait-il? La Grande-Bretagne est disposée, en tous cas, malgré les faits douloureux d'un passé récent, à croire aux promesses allemandes. Que ne se souvient-elle que les malheurs de l'Europe sont dus à la violation par l'Allemagne d'une de ses promesses? Aussi y a-t-il de fort bonnes raisons pour faire preuve de prudence en discutant les questions de paix et de sécurité sur des bases que l'Allemagne a posées...

## ALLEMAGNE

D'après un article de sir Philip Dawson: L'état social et industriel de l'Allemagne d'après-guerre, dans *The Fortnightly Review*, de juin 1925.

Les affirmations qu'on entend souvent, et selon lesquelles l'Allemagne serait dans un état prospère, demandent à être sérieusement analysées et ne paraissent pas correspondre en tous points à la réalité, mais à les examiner, on se les explique aisément.

Une bonne partie de l'ancienne arrogance prussienne continue à subsister, et on trouve toujours beaucoup d'Allemands incapables de se rendre compte que l'Allemagne a perdu la guerre. Exception faite des libéraux et des démocrates, la masse du peuple — et c'est particulièrement vrai des industriels — n'admet pas que le Reich porte la responsabilité de la guerre.

Des difficultés exceptionnelles remplissent la vie journalière de la population. Le caractère de l'Allemand paraît avoir subi une modification profonde. Naguère, il avait l'amour de l'épargne; il pensait à mettre de côté pour assurer son avenir et celui de sa famille: ce trait s'est à peu près évanoui.

On trouve difficilement à se loger, tout comme en Angleterre, dans les grands centres. Les vivres abondent, mais la puissance d'achat de toute la classe moyenne et d'une bonne partie de la classe ouvrière a de beaucoup baissé. Pourtant les conditions d'existence de cette dernière sont, somme toute, tolérables.

La stabilisation du mark avait commencé par réduire le coût de la vie; aujourd'hui pourtant il a de nouveau augmenté. Les salaires sont en réalité au-dessous de ceux d'avant-guerre.

La question des vêtements est à l'état aigu dans toutes les agglomérations urbaines. C'est le linge de corps qui fait surtout défaut.

L'inflation a, on le sait, pratiquement anéanti les dépôts de caisses d'épargne, les capitaux servant à des buts de bienfaisance, les pensions aux vieillards, etc. Ces dernières sont payées à soixante-cinq ans et ne dépassent pas soixante-quinze francs par mois.

L'argent recommence à affluer dans les caisses d'épargne, ce qui est bon signe.

Les souffrances et privations de la classe moyenne ont été telles qu'on pourrait presque dire qu'entendue dans le sens d'avant-guerre cette classe n'existe plus.

Les agriculteurs paraissent n'avoir pas souffert et jouissent d'un indubitable bien-être. Les ouvriers des champs sont bien payés, et, comme les Allemands en général, ne savent plus économiser.

Avant la guerre, les ouvriers qualifiés étaient bien mieux payés que les non-qualifiés, aujourd'hui, grâce à l'influence du socialisme niveleur, il y a sous ce rapport à peu près identité entre les deux.

Toute la population ouvrière d'Allemagne doit s'élever aujourd'hui à près de 28 millions d'hommes, sur lesquels près de 13,333,000 sont organisés en associations ou unions ouvrières. L'article 159 de la nouvelle constitution allemande reconnaît formellement le droit d'association et de grève.

Le trade unionisme allemand s'est de tout temps divisé en trois parties. Il y a d'abord les associations remontant à 1869 et connues sous le nom d'unions, Hirsch-Dunker. Ont été organisées plus tard les unions socialistes dites « Jibres », et, en 1890, les unions dites « chrétiennes »: celles-ci sont étroitement liées au parti du Centre. Le groupe socialiste est le plus fort: il compte 8 millions et demi d'adhérents, formant l'*Allgemeiner Deutscher Gewerkschafts Bund*. Le groupement le plus nombreux (1,600,000 membres) est formé par l'Union métallurgiste. Les unions ouvrières chrétiennes comptent près de 1,250,000 membres; là aussi les métallurgistes sont les plus nombreux.

Il y a 300,000 membres dans les unions « Hirsch-Dunker », à tendances radicales et démocratiques. Erkelenz en est le chef.

Les syndicats « jaunes » n'ont que peu d'importance. L'union libre des travailleurs (*Freie Arbeiter-Union*) est à tendances communistes.

Parallèlement aux syndicats ouvriers, il existe aussi des *trade unions* d'employés. Là aussi nous constatons les mêmes trois grandes divisions: libérale, socialiste, chrétienne. Ces associations sont de beaucoup moins nombreuses et n'ont réussi à se consolider que depuis la guerre.

Les unions de fonctionnaires occupent une situation bien plus précaire encore, et la Constitution ne leur reconnaît pas l'emploi de l'arme principale de tout mouvement syndicaliste: la grève.

En novembre 1918, une union centrale des patrons et ouvriers industriels d'Allemagne était formée dans un but patriotique. Mais les ouvriers métallurgistes la quittaient en 1922 et lui portaient par là un coup très sérieux. Le ministère du Travail d'aujourd'hui espère toutefois que, sous une forme ou sous une autre, l'union centrale pourra se relever et manifester de nouveau une féconde activité.

1918 est une date importante dans l'histoire des relations entre patrons et ouvriers. Le système « patriarcal » a cédé la place au système « parlementaire ».

Dans plusieurs grandes firmes pourtant: chez Krupp, chez Siemens-Schuckert, à l'*Allgemeine Elektrizitäts Gesellschaft*, le caractère des relations n'a pas changé: discipline et confiance réciproque. Mais, en théorie tout au moins, le patron allemand d'aujourd'hui n'a à faire, ni à ses ouvriers en masse, ni à tel ou tel ouvrier ou employé: il a devant lui le délégué du syndicat de telle ou telle branche de l'industrie.

Au cours des dernières deux années la position des syndicats ouvriers qui, à un certain moment, avait été très forte, a été quelque peu ébranlée: circonstance due en partie à l'inflation, à l'activité des communistes, à d'autres causes encore. On ne peut s'attendre dès lors à un grand mouvement de cohésion ouvrière dans un avenir prochain.

Le danger communiste n'est pas sérieux, à moins d'une augmentation du chômage. Somme toute, les relations entre patrons et ouvriers s'améliorent progressivement. Si les premiers ont encore beaucoup à apprendre, ils n'en sont pas moins prêts à écouter les leçons de l'expérience.

L'attitude de coopération mutuelle entre ouvriers et patrons, qui avait été un trait caractéristique de l'Allemagne d'avant la Révolution, s'est sensiblement modifiée; le sens de la discipline s'est sérieusement affaibli; pourtant, à ce point de vue, le moral des Allemands n'a pas plus souffert que celui d'autres peuples ayant pris part à la guerre. Partout, on voit naître un nouvel esprit d'entreprise. Partout on se prépare à un effort coordonné pour regagner le terrain perdu du point de vue commercial.

## La course aux armements navals. 1908, une année décisive.

Sous le titre de: La Politique des paradoxes, la *Frankfurter Zeitung* analysait dernièrement les souvenirs récemment parus de l'ex-grand amiral allemand, von Tirpitz, souvenirs qu'il a intitulés: Le Fondation de la puissance mondiale allemande.

Il en a publié d'autres il y a quelques années, dit le journal, où il exposait en détail l'histoire de la création de la flotte germanique. Son livre d'aujourd'hui est plutôt un plaidoyer. Plaidoyer qui peut se résumer ainsi: « C'est moi qui l'ai fait, mais c'est l'Empereur qui l'a voulu. »

Pour servir mon peuple, dit M. von Tirpitz, dans sa préface, je ne connais pas d'autre chemin que la vérité. — Qu'il ait ou non, après cela, mis au jour tous les documents permettant de se faire une opinion, il en a fait connaître assez pour que le public fût à même de se faire une idée suffisamment nette.

Ce qui ressort du livre, c'est l'obstination incroyable de Guillaume II qui, obsédé par l'idée de la puissance navale britannique, se met en tête de l'égaliser, sans se préoccuper des avertissements que lui prodiguent les diplomates allemands, absorbé, hypnotisé par sa seule idée fixe. Mais M. von Tirpitz se trompe fort s'il s'imagine qu'il pourra lui-même être absous. N'a-t-il pas fait tout ce qui dépendait de lui pour réaliser les fantaisies de son maître?

M. von Tirpitz prétend, aujourd'hui, avoir prévu de longue date l'insanité de la politique navale de Guillaume. Il dit vraisemblablement la vérité. Mais il a très peu fait pour la contrecarrer; il y a, au contraire, puissamment aidé, et, somme toute, le centre de sa pensée est toujours celui-ci : Nous devons être armés contre l'Angleterre.

Il a pu ne pas vouloir l'allure : il a fait la chose sienne. Le kaiser n'utilise tous les avertissements que comme des prétextes pour accélérer l'augmentation de la flotte, et M. von Tirpitz obéit. On se fait une ennemie de l'Angleterre sans penser à créer sur le continent un groupement de puissances pouvant neutraliser cette inimitié; et les sages paroles de Bismarck sont combien négligées :

« Notre situation sur le continent, nos relations avec la France nous contraignent à ne pas faire de l'Angleterre notre ennemie. »

M. von Tirpitz a raison quand il dit que l'Allemagne n'eût pas dû s'éloigner de la Russie. Mais le rapprochement entre la Russie et l'Allemagne ne devenait-il pas d'autant plus difficile que la Grande-Bretagne serait hostile à l'Allemagne? La Grande-Bretagne n'a-t-elle pas recherché tout particulièrement des alliances, chaque fois qu'au cours de son histoire elle s'est sentie menacée dans son voisinage? En augmentant sa flotte, l'Allemagne se faisait en quelque sorte l'agent de la politique britannique, elle contribuait à créer la Triple Entente, elle aidait elle-même à son propre encerclement.

Encore une fois, M. von Tirpitz partage toute la responsabilité du kaiser, quels que soient les documents secrets qu'il livre au public. Il ne fit jamais à l'Empereur aucune opposition vraiment sérieuse; et, s'il lui arriva de donner sa démission, il n'insista pas, dès qu'il vit que Guillaume II n'en voulait point.

Si, de cet aperçu général, nous passons aux détails, nous constatons que le livre de von Tirpitz est précieux surtout par les renseignements qu'il contient sur la tension diplomatique anglo-allemande, provoquée par cette activité des chantiers navals allemands qui, s'imaginait-il, finirait par forcer la Grande-Bretagne à se mettre à genoux devant la Germanie devenue reine des mers (le mot n'est pas de l'auteur, mais c'est bien son idée).

C'est durant l'été de 1908 que la crise atteignit son apogée.

Les tentatives ultérieures, telles que le voyage de Lord Haldane à Berlin, en 1912, montrèrent que la fissure qui s'était produite dans les relations germano-britanniques était devenue trop large pour pouvoir être comblée. Mais en 1908, une entente semble avoir été possible. Une entrevue entre Guillaume II et Edouard VII eut lieu à Cronberg en août 1908. Von Tirpitz donne le texte de la lettre par laquelle, à la date du 12/13, le kaiser décrivait l'entretien qui eut lieu, au cours de cette entrevue, entre lui et Sir Charles Hardinge (aujourd'hui Lord Hardinge of Penshurst) celui-ci accompagnait le roi d'Angleterre et avait été spécialement chargé de traiter la question navale. Au cours de cet entretien, Guillaume II assura Sir Charles Hardinge qu'il n'y avait aucune possibilité pour la flotte allemande de rattraper la flotte britannique; que celle-ci avait depuis longtemps, « sans le savoir », dépassé le *two-powers standard*; mais refusa catégoriquement d'accéder à la proposition de Hardinge de ne plus construire de bâtiments de guerre ou de les construire plus lentement. Il parla même à cette occasion de se battre, attestant que, pour l'Allemagne, c'était là une question d'honneur national et de dignité nationale.

A l'en croire, Hardinge se retira confus et priant le kaiser de l'excuser et d'oublier l'entretien. Celui-ci recommença pourtant dans la soirée, mais sur un ton plus calme. « Je lui avais montré les dents », écrit le kaiser au chancelier; « l'effet n'a pas manqué, c'est toujours comme cela qu'il faut se comporter avec les Anglais. » *We have absolute confidence in your Majesty*, telles auraient été les dernières paroles de Sir Ch. Hardinge.

Celui-ci, ayant lu, dans le *Times*, des extraits de l'ouvrage de von Tirpitz ayant trait à ces événements, demanda au Foreign Office de publier, contrairement aux habitudes et aux traditions de ce ministère, la dépêche qu'il lui avait adressée à l'époque relativement à ce même entretien avec l'Empereur d'Allemagne. Le texte de cette dépêche a paru dans le *Times* du 10 novembre. Son contenu, en ce qui concerne l'entretien, ne diffère pas sensiblement de la lettre de l'Empereur, avec cette différence que cette dernière est beaucoup plus courte et *dramatisée*, alors que le compte-rendu de Lord Hardinge of Penshurst est celui d'un fonctionnaire, sec mais abondant et substantiel.

Guillaume II mit plus tard l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Berlin au courant de sa conversation avec Hardinge. (Il n'eut pas à Cronberg d'entretien sur le même sujet avec le roi d'Angleterre). A en croire l'Empereur, Sir Frank Lascelles aurait semblé plus ou moins désavouer Hardinge.

Qu'il en ait ou non été ainsi, Guillaume II et ses conseillers auraient dû prêter l'oreille aux avertissements qui leur venaient de l'ambassade d'Allemagne à Londres. Ecrivant à la date du 16 juillet 1908, le comte Metternich rendait compte d'entretiens symptomatiques avec Grey et Lloyd George. Aux yeux de ces deux ministres, toute la question des relations anglo-allemandes se réduisait à celle de la flotte que construisait fébrilement

Guillaume II. Ces avertissements ne furent pas entendus. A la fin de l'année Lord Roberts commençait sa campagne pour l'introduction en Angleterre du service militaire obligatoire. Et le 17 décembre 1908, von Tirpitz écrivait au chancelier, prince de Bülow, qui a aussi sa large part de responsabilité :

« Le danger de guerre n'augmente pas à mesure que se construit notre flotte, mais devient, au contraire, moindre. La preuve, c'est que, dès aujourd'hui, une partie considérable du peuple anglais la craint. »

Très mauvaise politique, conclut la feuille francfortoise assagée, que celle qui se base sur la crainte qu'éprouve l'adversaire.

## L'élection d'Hindenburg

D'après un article de George Harvey : La détresse d'un continent dans *The North American Review*, de juin-juillet-août 1925.

En élisant von Hindenburg, l'Allemagne a, de propos délibéré, montré qu'elle est incorrigible; et cela à un moment où la France a une attitude particulièrement répréhensible (*sic*). Ce moment, l'Allemagne l'a même choisi avec une précision toute prussienne.

Bon soldat et bon patriote, le général n'a qu'une importance symbolique. Son loyalisme à l'égard de son souverain lui fait honneur. Mais à septante-sept ans, il ne peut avoir de sympathie pour la mentalité qui des cendres de l'Etat le plus impérialiste du globe a fait surgir une république.

Bien qu'on puisse dire que, de par la constitution, ses pouvoirs comparés à ceux d'un président américain, sont virtuellement négligeables, le seul fait de son élection lui donne une autorité morale énorme. Elu comme emblème ou figure allégorique, Hindenburg devient un facteur d'une extraordinaire puissance.

Les concessions que le chancelier Luther s'est empressé de faire à l'esprit d'autrefois ressuscité sont de mauvais augure.

La politique du gouvernement Hindenburg-Luther semble se résumer dans la formule : Réaction à l'intérieur, prudence à l'extérieur : Elle évoque des souvenirs fâcheux, pour l'avenir elle ne présage rien de bon.

Les dernières déclarations du Chancelier relatives à la question de l'évacuation de Cologne sont de nature bien tranchante. Il y a un mois, il n'aurait pas tenu un pareil langage.

Il affirme que l'Allemagne ne veut pas la guerre. Il est probable qu'une telle affirmation correspond à la vérité. Pas plus que qui que ce soit, l'Allemagne ne désire la guerre. Du reste, elle n'y est guère préparée.

Pourquoi le peuple allemand a-t-il voté comme il l'a fait? Beaucoup d'explications ont été proposées à ce sujet; elles sont trop connues pour qu'il faille les répéter. Disons seulement que les femmes allemandes, qui votaient pour la première fois, ont probablement tenu à donner leurs voix à celui qui, à leurs yeux, incarnait le principe de l'autorité.

Il semble qu'à la suite de l'élection présidentielle le gouvernement allemand ait décidé de répudier le plan Dawes et se prépare à cesser le paiement des réparations. Un discours du ministre des Finances du Reich, qui parle, pour 1925, d'un déficit de 250 millions de mark-or au moins, semble l'annoncer indirectement.

Rappelons que revenu d'Europe, un observateur sagace à tendances socialistes, M. Charles Edward Russell, a déclaré la situation européenne extrêmement sérieuse. L'élection de Hindenburg bouleversera, pense-t-il, toute l'Europe. Elle signifie : retour à la forme monarchique de gouvernement. L'ombre d'une guerre nouvelle s'étend sur l'Europe entière. L'élection de Hindenburg est le désastre le plus gigantesque survenu depuis la dernière guerre. Les Etats-Unis ne se rendent pas compte du véritable état de choses en Europe. Tout se qui se dit au sujet d'un désarmement général n'aboutira à rien.

Heureusement pour l'Amérique, elle occupe toujours une position suffisamment isolée et indépendante pour envisager les affaires d'Europe en philosophe. Elle a eu la prudence de se tenir à l'écart de complications de nature politique et morale, en évitant de devenir membre de la S. D. N. Elle est en paix avec le monde entier; elle veut du bien à tous les peuples; elle ne garde rancune à aucun. Elle n'en doit pas moins prendre les plus grandes précautions pour éviter d'être trompée ou de se tromper.

Il ne lui reste, dès lors, qu'à tirer de l'élection présidentielle d'Allemagne cette conclusion incontestable : c'est que, plusieurs années encore, l'état de paix armée continuera à exister en Europe. Les idylles se sont volatilisées. L'Allemagne est méfiante; la France nourrit, avec raison, des appréhensions; un frisson nerveux secoue la Pologne, l'Italie et les Balkans. La Grande-Bretagne énermée par la certitude que les jeunes générations se refusent à prendre les armes pour une autre raison que la défense de l'île même, est virtuellement sans défense (!!!); les Etats-Unis, tout comme le Japon, ne peuvent être que spectateurs.

La situation de l'Europe a-t-elle jamais été aussi désespérée?

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE**

Société anonyme fondée par arrêté royal du 28 août 1822

**3, Montagne du Parc BRUXELLES**

FONDS SOCIAL :

100,000 Titres de Capital . . fr. 100,000,000

100,000 Parts de Réserve . . fr. 250,628,393

Total . . fr. 350,628,933

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

Le service d'agence de la Société Générale de Belgique est assuré en province par ses banques patronnées et leurs agences dans plus de 300 villes et localités importantes du pays.

Application générale de l'électricité

**A. CORMOND**

LUMIÈRE - FORCE MOTRICE

LUSTRIERIE - ABAT-JOUR

1, Rue de Gravelines

BRUXELLES

**COMPTOIR  
D'OPTIQUE****Maison BLAISE**

FONDÉE EN 1885

46, RUE DE LA PAIX IXELLES-BRUXELLES

Lunetterie française et américaine. Exécution rapide et soignée des ordonnances de MM. les oculistes.

Même Maison en face au 49

**HORLOGERIE — BIJOUTERIE — ORFÈVRIERIE**

Décoration

**G. Veraart**

25, Place Van Meyel, ETTERBEEK (Bruxelles)

PEINTURE — DÉCOR  
AMEUBLEMENTENTREPRISE GÉNÉRALE  
DE DÉCORATION INTÉRIEURE

LIBRAIRIE SAINT-LUC

**MAISON LIELENS**

R. VAN ESPEN-DUFLLOT SUCC.

26, rue de la Montagne BRUXELLES

Missale romanum. — Breviarum romanum.  
— Livres liturgiques. — Ascetisme. —  
Grand choix de livres de prières et de  
chapelets. — Imagerie religieuse. —  
Cachets de 1<sup>re</sup> communion.**Typographie — Lithographie. — Reliures.****Michel Swartenbroeckx**

AGENT DE CHANGE AGRÉÉ

ORDRES DE BOURSE  
RENSEIGNEMENTS FINANCIERS  
DE PREMIER ORDRE

Circulaire privée gratuite sur demande

22, rue Royale (Parc), BRUXELLES

Téléphone  
209.06Adresse Télégraphique  
Swartbourse-BruxellesCompte chèque postal  
126.202

ORFÈVRIERIE

**Christofle**ORFÈVRIERIE ARGENTÉE ET  
DORÉE — ORFÈVRIERIE D'AR-  
GENT — SERVICES DE TABLE  
— SERVICES A THÉ —  
— SURTOUT CANDÉLABRES —  
CADEAUX ET CORBEILLES  
DE MARIAGE  
— COUPES DE SPORTS —

SUCCURSALE DE BRUXELLES

58, rue des Colonies

— Téléphone 177.87 —

GRANDS ATELIERS D'ART RELIGIEUX

# COMPAGNIE DES ARTS

POPPE & C<sup>ie</sup>, BRUXELLES

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL ; 3,000,000 DE FRANCS



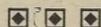
Spécialisés pour l'exécution de tous travaux de  
 MOBILIER D'ÉGLISE — SCULPTURE  
 --- PEINTURES RELIGIEUSES ---  
 TABLEAUX — DÉCORATION MURALE  
 STATUAIRE — BRONZE, CUIVRE, etc.  
 EN TOUTES MATIÈRES ET EN TOUS STYLES



PRIX — DESSINS — DEVIS — VISITES  
 Gratis sur demande

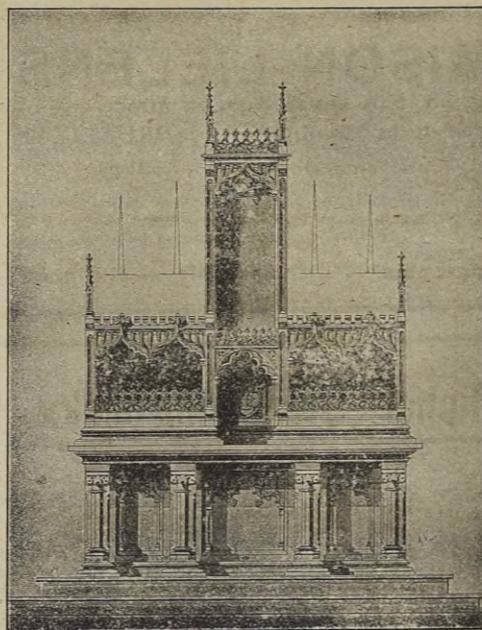


ENTREPRISES GÉNÉRALES (Belgique, Étranger)  
 FOURNITURES COMPLÈTES  
 pour ÉGLISES, CHAPELLES ET SACRISTIE



STUDIO! — ATELIERS! — BUREAUX  
 15, 17, 19, rue de la Croix-de-Pierre  
 BRUXELLES — Téléph. : 479.60-483.11

Adresse télégraphique : Artes-Bruxelles  
 Comptes Chèques Postaux n° 1057-27



## Caisse Générale de Reports et de Dépôts

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : BRUXELLES, rue des Colonies, 11

Capital : 20,000,000

Réserves : 25,000,000

### TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

Comptes de Chèques et de Quinzaine

-- Dépôts de Titres et de Valeurs --

Lettres de Crédit -- Prêts sur Titres

- - - - Coffres-Forts - - - -

### BUREAUX DE QUARTIER :

Place Bara, 14, Cureghem. Rue des Tongres, 60 - 62, Etterbeek.  
Parvis St-Gilles, St-Gilles.  
Place Saintelette, 26, Molenbeek. Place Liédts, 18, Schaerbeek  
Rue du Bailli, 79, Ixelles.

### ♦ ♦ ♦ CARRELAGES ♦ ♦ ♦

## J. Swartenbroeckx

6, Avenue de la Porte de Hal

Téléphone  
B 15911

BRUXELLES

Téléphone  
B 15911

### ♦ ♦ ♦ REVÊTEMENTS ♦ ♦ ♦



## Banque de l'Arrondissement d'Anvers

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social :  
Longue rue Neuve, 107-111  
ANVERS

Succursale :  
Rue Théophile Roucourt, 2  
BERCHEM-lez-Anvers

Comptes chèques. — Ouvertures de crédit. —  
Comptes à terme. — Comptes de quinzaine. —  
Caisse d'épargne. — Location de coffres-forts. etc.

QUI S'HABILLE BIEN

S'HABILLE CHEZ

## François Vanderlinden

Rue des Cultes, 17, BRUXELLES



## Imprimerie A. Lesigne

TÉLÉPHONE  
304,33

BRUXELLES

## A la Grande Fabrique

Maison fondée en 1877

Téléphone 3003

Diplôme d'honneur à l'Exposition de Bruxelles en 1910.

## E. Esders

26, Rue de la Vierge Noire, 26

BRUXELLES

VÊTEMENTS POUR HOMMES, DAMES  
ET ENFANTS

Livrées et uniformes. — Vêtements de sports  
et voyages. — Lingerie. — Bonnetterie. —  
Chapellerie. — Ganterie. — Chaussures. —  
Cannes. — Parapluies. — Fourrures. — Modes.

**CHOCOLAT****DU C'ANVERS**LA GRANDE  
MARQUE BELGELa marque qui se trouve sur tous nos  
Gramophones et Disques*C'est le symbole de la suprématie*Demandez nos catalogues et l'adresse  
du revendeur le plus proche.**C<sup>ie</sup> française du Gramophone**

BRUXELLES

171, boulevard Maurice Lemonnier  
65, rue de l'Ecuyer  
42, place de Meir. Anvers.**"NUGGET"**  
POLISH POUR CHAUSSURESFabriqué par THE NUGGET Polish C<sup>o</sup>Maison fondée  
en 1873

VAN CAMPENHOUT Frères et Sœurs

**François VAN NES** Successeur

13, Rue de la Colline, 13 -- BRUXELLES -- Téléph. : 227.64

TYPOGRAPHIE — LITHOGRAPHIE — PAPETERIE — MAROQUINERIE  
FABRIQUE DE RÉGISTRES — COPIE-LETTRES  
CHAPELETS — ARTICLES DE BUREAU — LIVRES DE PRIÈRES.

Usine électrique : 36, Rue Vanderstraeten, 36, Molenbeek-Bruxelles

# LA MAISON DU TAPIS

# BENEZRA

41-43, Rue de l'Ecuyer, 41-43 - BRUXELLES

TAPIS D'ORIENT, ANCIENS et MODERNES.  
— MOQUETTES UNIES tous les tons. —  
TAPIS D'ESCALIERS et D'APPARTEMENTS  
— (divers dessins et toutes largeurs), —CARPETTES DES FLANDRES ET AUTRES.  
— — (imitation parfaite de l'Orient). — —  
TAPIS D'AVIGNON UNIS ET A DESSINS.*Les prix défient à qualité égale toute concurrence.*

ATELIER SPÉCIAL POUR LA RÉPARATION DES TAPIS